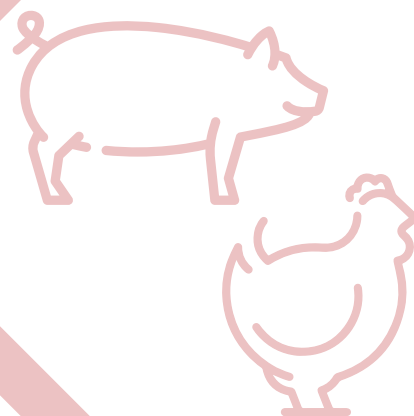


Viandes blanches

LES ÉTUDES



Évaluation des coûts de
production des porcs
et des poulets de chair
sous cahiers des charges
«bien-être animal» et
de leurs modalités de
valorisation



Évaluation des coûts de production des filières porcs et poulets de chair sous cahiers des charges « bien-être animal » et de leurs modalités de valorisation

Rapport final



FranceAgriMer

Client :

Établissement National des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002, 93555 Montreuil

Auteurs :

Ecozept : Dr. Burkhard Schaer, Maurine Mamès, Michael Böhm, Elsa Trottet,
Valentina Wiggert, Paul Hoschek.

En sous-traitance : Johann Groß, Jürgen Hansen

ECOZEPT France SAS

Le Barcelone, Bât. 12

145 Rue Guillaume Janvier

FR-34070 Montpellier

ECOZEPT GbR

Oberer Graben 22

DE-85354 Freising

www.ecozept.com

Follow us on:

[Linked in](#)

Table des matières

1.	Introduction : Objectifs et déroulé du projet	5
1.1.	Objectifs du projet.....	5
1.2.	Étapes du projet	5
1.3.	Analyse bibliographique et liste des démarches identifiées.....	6
1.4.	Récapitulatif sur les enquêtes menées auprès des experts.	8
2.	Les démarches de bien-être animal pays par pays.....	10
2.1.	Avant-propos : Nature des données et limites de transposabilité	10
2.2.	Le contexte et les démarches bien-être animal étudiées en Allemagne	10
2.2.1.	Le démarche « Tierwohl » en Allemagne.....	11
2.2.2.	La démarche « Neuland » en Allemagne.....	14
2.2.3.	La démarche « European Chicken Commitment » en Allemagne	14
2.2.4.	Allemagne : surcoûts en élevage porcin.....	17
2.2.5.	Allemagne : valorisation en élevage porcin	18
2.2.6.	Allemagne : retour des élevages dans le secteur porcin.....	22
2.2.7.	Allemagne : surcoûts en élevage « poulets de chair »	23
2.2.8.	Allemagne : valorisation en élevage « poulets de chair ».....	24
2.2.9.	Allemagne : retour des élevages dans le secteur poulets de chair.....	26
2.3.	Le contexte et les démarches bien-être animal étudiées aux Pays-Bas.....	27
2.3.1.	La démarche « Beter Leven » aux Pays Bas.....	28
2.3.2.	Le cas de « IBK » aux Pays-Bas	28
2.3.3.	Pays-Bas : surcoûts en élevage porcin.....	29
2.3.4.	Pays-Bas : surcoûts en élevage de volaille de chair.....	31
2.3.5.	Pays-Bas : valorisation en élevage porcin et volaille de chair.....	33
2.3.6.	Pays-Bas : retour des élevages porcins et volaille de chair	37
2.4.	Le contexte et les démarches bien-être animal étudiées au Danemark	37
2.4.1.	Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse.....	38
2.4.2.	Bedre Dyrevelfaerd	38
2.4.3.	Dyrevelfaerd – COOP	39
2.4.4.	Distinguer les démarches au Danemark ?.....	39
2.4.5.	Danemark : surcoûts en élevage porcin	40
2.4.6.	Danemark : surcoûts en élevage volaille de chair	41
2.4.7.	Danemark : valorisation en élevage porcin et volaille de chair	42
2.4.8.	Danemark : retour des élevages porcins	45
2.4.9.	Danemark : retour des élevages volaille de chair	46
3.	Conclusions.....	47
3.1.	Le passage « critique » du standard au premier niveau de bien-être animal	47
3.2.	Les niveaux supérieurs du bien-être animal.....	48
3.3.	Le bien-être animal et l'économie des élevages.....	48
3.4.	Facteurs à succès dans la conception de démarches « bien-être animal »	49
3.5.	Challenges et freins	50
4.	Bibliographie	52
5.	Annexe 1 : Déroulement schématique du projet.....	57
6.	Annexe 2 : Liste des personnes interrogées.....	58
7.	Annexe 3: Fiches de reporting pour « Tierwohl ».....	59





Liste des tableaux

Tableau 1 : Enquête itérative DELPHI en plusieurs vagues	8
Tableau 2: Poids des démarches bien-être animal dans le secteur de l'élevage en Allemagne	11
Tableau 3 : Critères-clés des différents niveaux de « Tierwohl - Haltungsform »	12
Tableau 4 : Coûts en élevage porcin en Allemagne en €/ porc vendu.....	18
Tableau 5: Coûts, recettes et résultats en € par porc vendu (98 kg poids carcasse).....	21
Tableau 6: Coûts en élevage volaille en Allemagne : coûts par poulets vendu.....	24
Tableau 7: Coûts, recettes et résultats en € par poulet vendu (2,4 kg poids vif)	26
Tableau 8: Le cahier de charges « Beter Leven », critères choisis en comparaison avec le conventionnel.....	28
Tableau 9: Poids de la démarche « Beter Leven »	28
Tableau 10: Coûts en élevage porcin aux Pays-Bas : coûts variables (en €/porc vendu).....	30
Tableau 11: Coûts variables en élevage volaille aux Pays-Bas en €/kg poulet de chair (poids vif)	32
Tableau 12: Coûts, recettes et résultats en € par porc vendu (100 kg poids carcasse)	35
Tableau 13: Coûts, recettes et résultats en € par poulet vendu (poids vif de 2,6 kg).....	37
Tableau 14: Les niveaux de „Bedre Dyrevelfaerd »	39
Tableau 15 : Coûts variables en élevage porcin au Danemark en €/ porc vendu	41
Tableau 16 : Coûts variables en élevage volaille au Danemark en €/kg poulet vendu.....	42
Tableau 17: Coûts, recettes et résultats en € par porc vendu (96 kg poids carcasse).....	44

Liste des illustrations

Figure 1 : Les 12 démarches initialement proposées	7
Figure 2 : Les 8 démarches retenues.....	7
Figure 3 : Changements intervenus dans les 8 démarches sélectionnées.....	8
Figure 4: Configuration initiale de „Tierwohl – Haltungsform ».....	12
Figure 5 : Configuration de « Haltungsform » après l'échec de « Tierwohl ».....	13
Figure 6 : Allemagne - European Chicken Commitment (ECC)	15
Figure 7 : Bien-être animal en élevage porcin en Allemagne : coûts (en €/porc vendu)	17
Figure 8: Surcoût en €/ porc vendu et compensation pour « Tierwohl-Haltungsform » en 2021.....	19
Figure 9 : Bien-être animal en élevage volaille en Allemagne : coûts (en €/poulet vendu)	23
Figure 10: Surcoût en €/ par kg poids vif de poulet vendu et compensation pour « Tierwohl-Haltungsform »	25
Figure 11 : Bien-être animal en élevage porcin aux Pays-Bas : coûts variables (en €/porc vendu).....	30
Figure 12 : Bien-être animal en élevage porcin aux Pays-Bas : coûts totaux (en €/porc vendu)	31
Figure 13 : Bien-être animal en élevage volaille aux Pays-Bas : coûts variables (en €/poulet vendu).....	32
Figure 14 : Bien-être animal en élevage volaille aux Pays-Bas : coûts totaux (en €/poulet vendu).....	33
Figure 15 : Bien-être animal en élevage porcin au Danemark : coûts/ animal vendu.....	40
Figure 16 : Bien-être animal en élevage volaille de chair au Danemark : coûts (€/animal vendu).....	41



1. Introduction : Objectifs et déroulé du projet

Le bien-être animal est un sujet controversé dans le débat public si bien que les filières d'élevage sont amenées à se questionner sur les modèles technico-économiques actuellement pratiqués ainsi que sur les perspectives d'évolution.

Dans ce contexte, France Agri Mer a lancé le projet « *Évaluation des coûts de production des filières porcs et poulets de chair sous cahiers des charges « bien-être animal » et de leurs modalités de valorisation* ».

1.1. Objectifs du projet

Pour mener à bien ce projet le bureau d'études Ecozept a été missionné, en Avril 2021, de dresser un bilan des démarches existantes en matière de bien-être animal, dans les filières porc et volailles de chair, en Europe du Nord (Pays-Bas, Danemark et Allemagne).

Deux grandes questions structurent les enquêtes et les analyses menées dans le cadre de ce projet :

- Quel est le surcoût de production dans les différentes démarches de bien-être animal, et quelles sont les principaux facteurs qui influent sur les surcoûts ?
- Quelle est la valorisation, sur le marché des produits issus des démarches bien-être animal et quels sont les modes de valorisation ?

Pour répondre à ces interrogations, Ecozept a mis en place une méthodologie en plusieurs étapes.

1.2. Étapes du projet

L'étude débute par une analyse bibliographique internationale et plurilingue pour dresser le périmètre, établir un inventaire des démarches de bien-être animal dans les différents pays ainsi que pour affiner la méthodologie (le déroulé du projet ainsi que son calendrier sont reproduits en annexe 1).

Sur la base de cette analyse, le Comité de Pilotage choisit, lors d'une première session, une liste raccourcie de démarches à analyser en profondeur. Les analyses bibliographiques des démarches sélectionnées sont alors, dans un second temps, approfondies puis complétées par des interviews d'experts en plusieurs vagues. De plus, en parallèle, des données technico-économiques des démarches choisies sont collectées et analysées.

Lors d'une deuxième session, le Comité de Pilotage valide les approches méthodologiques et les résultats intermédiaires. Les entretiens et analyses sont ensuite complétés et affinés pour arriver à une analyse comparative globale. Enfin, le Comité de Pilotage valide l'ensemble des résultats lors de sa troisième et dernière session.



Par la suite, le rapport final et sa synthèse sont rédigés ainsi qu'un support de présentation des résultats. Ce dernier servira de support pour restituer les résultats du projet à l'occasion de différents événements qui rassemblent les filières porcine et volaille de chair¹.

1.3. Analyse bibliographique et liste des démarches identifiées

Lors de cette première analyse bibliographique nous avons identifié 12 démarches de bien-être animal dans les champs géographique et thématique de l'étude.

Chacune a été décrite en appliquant les critères suivants :

- Date de création
- Démarche privée/publique
- Processus d'élaboration de la démarche - concertation
- Modèle de gouvernance
- Financement
- Perception par le marché – notoriété
- Parts de marché au niveau de la production
- Parts de marché au niveau de la consommation
- Couvre les filières poulets de chair et porcine
- Couvre l'ensemble des étapes de vie de l'animal
- Degré d'exigence du cahier des charges
- Contrôle du cahier des charges
- Communication le long de la filière
- Distribution de la valeur ajoutée.

Ainsi nous avons réalisé des portraits de chacune des démarches de bien-être animal, que nous avons ensuite présentés lors du 1^{er} Comité de Pilotage en Juin 2021².

Après débat, le Comité de Pilotage a choisi 8 démarches parmi les 12 initialement présentées, cf. figures suivantes.

¹ Les supports des réunions du comité de pilotage, qui constituent des points d'étape validés par ce dernier, sont fournis en documents annexes à ce rapport

² Pour les détails sur ces démarches : présentation Ecozept lors du 1^{er} COPIL, cf. document annexe fourni.

Figure 1 : Les 12 démarches initialement proposées

					
Anbefalet af Dyrennes Beskyttelse	Bedre Dyrevelfaerd	Dyrevelfaerd – COOP	Beter Leven	IKB	Productert Gecertificeerd Scharrelvlees
ONG	Label national	Label distributeur	ONG	Organisme certificateur	Organisme certificateur
					
Neuland	Tierwohl	Tierschutz-Kontrolliert	Better Chicken Commitment	Le Porc Français	Etiquette Bien-Être Animal
ONG	Société privée Tierwohl	ONG	Allemagne Europe	Label filière	Groupe Carrefour

Source : compilation Ecozept, 1^{er} COPIL du projet du 01/06/2021

Le choix du Comité de Pilotage a été de ne pas approfondir les démarches françaises, mais de se focaliser sur les démarches à l'étranger. Ainsi nous avons retenu les 8 démarches suivantes :

Figure 2 : Les 8 démarches retenues

			
Anbefalet af Dyrennes Beskyttelse	Bedre Dyrevelfaerd	Dyrevelfaerd – COOP	Beter Leven
Danemark	Danemark	Danemark	Pays-Bas
			
IKB	Tierwohl	Better Chicken Commitment	Neuland
Pays-Bas	Allemagne	Allemagne	Allemagne

Source : compilation Ecozept

Par la suite, nous avons approfondi les connaissances sur ces 8 démarches grâce à une bibliographie approfondie et aux interviews d'experts.

Pendant toute la durée de l'étude le contexte des démarches étudiées a évolué dans les différents pays (cf. Figure 3). Ainsi, nous avons dû réviser et adapter nos approches au fur et à mesure, partiellement à cause du contexte changeant, mais aussi parce que nos connaissances ont évolué. En Figure 3 les démarches dont nous avons dû prendre en compte des changements durant l'étude sont marquées en bleu.

Figure 3 : Changements intervenus dans les 8 démarches sélectionnées

Nous ne sommes pas arrivés à les distinguer ni en termes coûts ni en termes valorisation. Système « cœurs » est normatif. Très peu de « 3 cœurs » qui ne sont pas bio. Labellisation multiple					Tierwohl Echec politique Nouvelle articulation « Haltungsform 1-4 »
	Anbefalet af Dyrennes Beskyttelse Danemark	Bedre Dyrevelfaerd Danemark	Dyrevelfaerd – COOP Danemark	Beter Leven Pays-Bas	
IKB – Cahier des charges quasi identique au standard. Contrôles qualité, blessures et santé.					BCC Pas de lien direct avec la filière.
	IKB Pays-Bas	Tierwohl Allemagne	Better Chicken Commitment Allemagne	Neuland Allemagne	

Source : compilation Ecozept, cf. texte

Nous expliquerons les changements survenus plus en détail par la suite, lors de la présentation des différentes démarches (chapitre 2).

1.4. Récapitulatif sur les enquêtes menées auprès des experts.

Conformément à la méthodologie proposée au début du projet, nous avons organisé les interviews d'experts en plusieurs vagues itératives (méthode « DELPHI »). Dans l'ensemble, une quarantaine d'interviews avait été prévue au démarrage du projet³.

Tableau 1 : Enquête itérative DELPHI en plusieurs vagues

Vague	Nombre d'interviews prévues	Contenu des interviews
1	5 à 6	Panorama des démarches
2	2 à 3 par démarche (donc 24)	Détails économiques des démarches
3	5 à 6	Approfondissement de certains aspects technico-économiques notamment

Source : Ecozept, Proposition technique soumise à FranceAgriMer en Novembre 2020

³ Cf : Ecozept, Proposition technique soumise à FranceAgriMer en Novembre 2020, page 13 ff.



Au cours du projet, quelques modifications ont été apportées à la méthode initialement prévue pour pallier les aléas. Les aléas suivants sont survenus pendant le projet :

- Juin 2021 : la tentative d'installer « Tierwohl » en tant que solution nationale en Allemagne échoue, tous nos interlocuteurs changent par la suite ;
- Octobre 2021 : DE, NL, BE, DK et SE demandent une réglementation Européenne par rapport au bien-être animal (lettre commune à la commission Européenne). Certains de nos interlocuteurs refusent par la suite nos demandes d'interviews et renvoient à ce processus ;
- Le parlement Européen mène une étude au même sujet dans la même période, certains interlocuteurs sont confus à cause des demandes d'interviews multiples ;
- Depuis automne 2021 : crise du secteur porcin en DE – mauvaise disponibilité des experts pour toute demande d'interview ;
- Janvier 2022 : le « Bundeskartellamt » (comparable à la DGCCRF) oblige l'initiative « Tierwohl » à revoir sa politique de rémunération ; « Tierwohl » interrompt par la suite sa communication externe ;
- Février 2022 : les Pays-Bas annoncent un plan pour la réduction d'un tiers de leur cheptel mauvaise disponibilité des experts pour toute demande d'interview ;
- Changements de l'ordre macroéconomiques (crises liées au COVID-19).

A ce contexte « mouvant » qui caractérise le domaine de recherche dans tous les pays observés, se sont ajoutés d'autres difficultés inhérentes au secteur :

- Les initiatives font « écran » : il est très difficile d'accéder directement aux élevages ;
- Les élevages sont peu au fait de leurs coûts ;
- Les démarches de bien-être animal ne sont pas au fait ni des coûts que les cahiers des charges génèrent, ni des pratiques de valorisation. Les initiatives sont focalisées sur la création de leur cahier des charges et sur la gestion de leur signet ou label ;
- La Grande Distribution est difficilement accessible.

Pour réussir au mieux notre travail, nous avons par la suite, en accord avec le Comité de Pilotage :

- élargi les fenêtres-temps prévues pour les interviews ;
- réduit le nombre des interviews au niveau de l'élevage,
- mobilisé un nouveau groupe d'experts : consultants chambres, techniciens ... ;
- augmenté le nombre global des interviews menées (une soixantaine au lieu des 35-40 initialement prévues, jusqu'en avril 2022)
- En octobre et novembre 2022 nous avons mené une dizaine d'interviews additionnelles pour compléter les données économiques, au total nous dépassons donc les 70 interviews réalisées.

La liste des interviewés est présentée en annexe 1. Conformément à la méthode DELPHI (interviews-experts itératives en plusieurs vagues), plusieurs personnes ont été interviewées deux fois.



2. Les démarches de bien-être animal pays par pays

Dans les chapitres suivants, nous allons présenter, pays par pays et filière par filière, les démarches de bien-être animal en précisant

- Le contexte et les démarchés étudiés
- Les coûts et efforts constatés au niveau des élevages
- La valorisation dans la filière.

2.1. Avant-propos : Nature des données et limites de transposabilité

Par rapport aux données sur les coûts, présentées par la suite il est important de noter :

- Les coûts correspondent à des données combinées de différentes sources, datant de 2019, 2020 et de 2021. Leur compilation a ensuite été soumise à une validation par des experts (éleveurs, techniciens d'élevage des chambres d'agriculture ou organismes comparable, équipementiers etc.)
- Les récentes évolutions des coûts ne sont pas prises en compte (énergie, aliments).
- Les situations de l'élevage dans les trois pays Allemagne, Pays-Bas et Danemark, sont bien différentes de celle de la France (p. ex., la très forte orientation des Pays-Bas et du Danemark vers l'export, la forte intégration verticale du secteur etc.).
- La précarité du secteur, qui travaille en déficit sur des longues périodes est connue et étudiée. Une étude de 2020 constate des marges de production négatives pour des nombreux types d'exploitation en Allemagne, aux Pays-Bas et au Danemark (Rohlmann, 2020).

Ces faits limitent la transposabilité des prix observés vers la situation française. Toute mise en place d'une démarche en bien-être animal nécessiterait au préalable d'une analyse des coûts et conditions de production en France.

2.2. Le contexte et les démarches « bien-être animal » étudiées en Allemagne

En Allemagne, les secteurs de l'élevage porcins et poulets de chair se caractérisent par les chiffres-clés suivants.

En 2020, environ 34.000 exploitations sont engagées dans l'engraissement des porcins soit un cheptel total de 28,6 millions de porcs charcutiers, la taille moyenne des exploitations est donc d'environ 850 porcins (BMEL, 2022).

En poulets de chair, on compte, en 2020, environ 3.800 élevages en Allemagne, ce qui représente un cheptel total de 92 millions de têtes, correspondant à 24.000 animaux par exploitation en moyenne (BMEL, 2022).

Des démarches pour le bien-être animal existent depuis des 1990.

Dans le cadre du projet, nous avons étudié les démarches

- Tierwohl : porcins et poulets de chair, plusieurs niveaux d'exigences



- Neuland : porcins et poulets de chair, un seul niveau
- European Chicken Commitment : poulets de chair.

L'importance de ces démarches au sein des filières peut être caractérisée par les chiffres-clés suivants :

Tableau 2: Poids des démarches bien-être animal dans le secteur de l'élevage en Allemagne

Démarche	Nombre exploitations		Part de la production		Part de marché	
	En porcins	En volaille	En porcins	En volaille	En porcins	En volaille
Tierwohl (tous niveaux confondus) *	7.500	2.700	~20%	~60%	12,50%	34%
Neuland	150		<1%	<1%	0,50%	0,30%
European Chicken Commitment « ECC » **	Aucune		Inconnue			

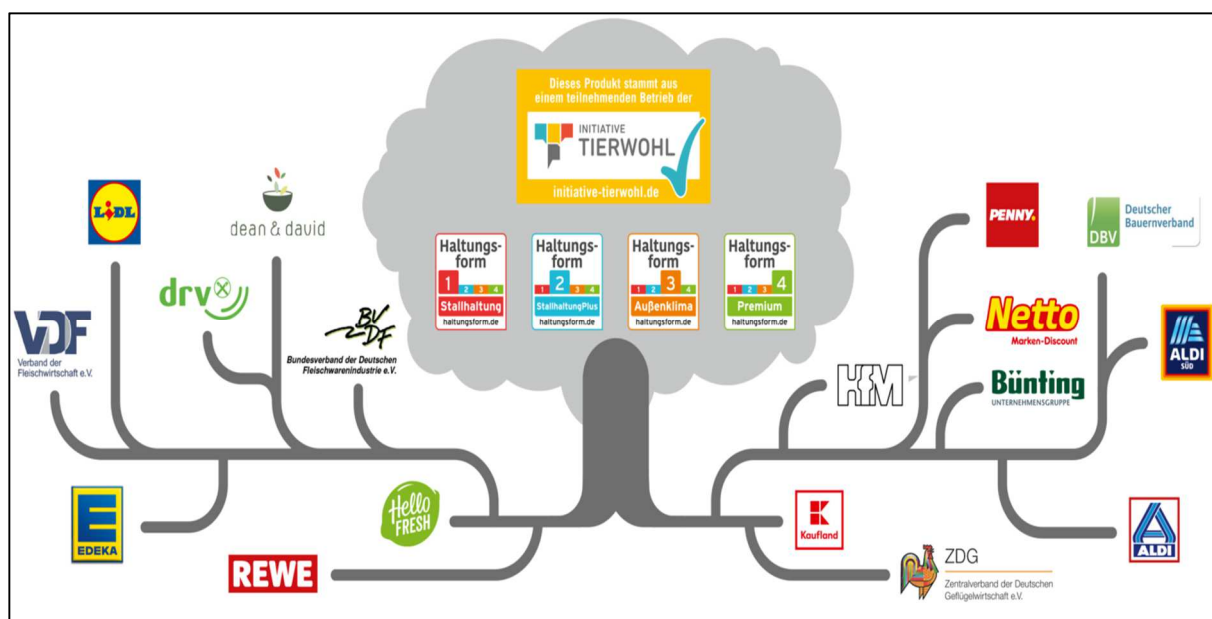
Données 2020 / 2021(*) Tierwohl n'existe plus sous la forme analysée en 2021. (**) cf. les explications sur le fonctionnement de « ECC » ; Sources : compilation Ecozept.

2.2.1. Le démarche « Tierwohl » en Allemagne

« Initiative Tierwohl » est tout d'abord une démarche issue du secteur de l'élevage allemand, initiée par un groupe d'industriels et de distributeurs. Elle a été lancée en 2015, avec l'ambition de regrouper, grâce à un système à 4 niveaux, toutes les autres démarches de bien-être animal installées en Allemagne (Bandt, 2021) (Wissenschaftliche Dienste, 2018).

Le graphique suivant montre l'ambition initiale de « Tierwohl » : Comparées aux « racines d'un arbre », de nombreuses démarches de bien-être animal alimentent une seule « canopée », dans laquelle on retrouve uniquement « Tierwohl » et ses 4 niveaux (appelés « Haltungsform » = « mode d'élevage »). Un rapprochement au système « Nutriscore » a été cherché dans la réalisation des supports graphiques.

Figure 4: Configuration initiale de „Tierwohl – Haltungsform »



Source : (Initiative Tierwohl, 2019)

Les 4 niveaux de « Tierwohl- Haltungsform » correspondent aux exigences suivantes.

Tableau 3 : Critères-clés des différents niveaux de « Tierwohl - Haltungsform »

Niveau de « Tierwohl / Haltungsform »	Porcins	Volaille de chair
1 - élevage à l'intérieur	Identique à la loi en vigueur	
2 -- élevage à l'intérieur « plus »	10 % plus de place par rapport à loi (0,825 m ² par animal)	Densité maximale 35 kg/m ² (comparé à 39 kg/m ² selon la loi)
3 – accès à l'air libre	1,05 m ² par animal, exposition à l'air libre	29 kg/m ² , exposition à l'air libre
4 – premium	1,5 m ² par animal	21 kg/m ²
	Accès à un parcours libre en permanence, alimentation sans OGM	

Source : (Initiative Tierwohl, 2019)

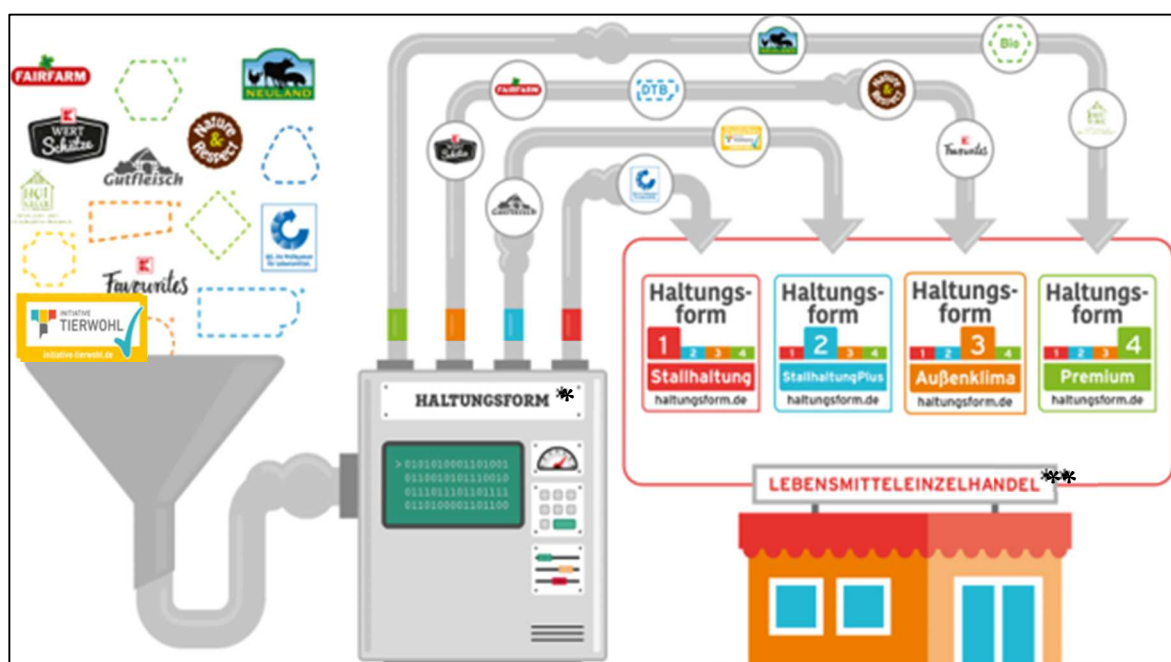
À partir de 2018, l'initiative « Tierwohl » prend une ampleur officielle : En effet, la politique agricole fédérale allemande appuie « Tierwohl », pour en faire le système de référence au niveau national. Concrètement, le ministère de l'agriculture prend en charge un processus intensif de concertation avec toute la filière pour imposer la démarche (Greenpeace, 2020) (BMEL , 2019) (Deblitz, 2021) (top agrar online, 2021).

Mais les acteurs économiques de l'amont n'ont pas pu trouver un accord sur le niveau des critères à appliquer. Pour le niveau 1, ils n'ont pas souhaité s'engager plus loin que la loi ne l'exigeait déjà. Devant ce manque d'ambition, les acteurs de l'aval n'ont pas suivi et les parts de marché sont restées faibles. Devant cet éloignement entre l'amont et l'aval, la politique agricole n'a pas réussi à imposer un compromis (Agrarheute, 2019) (Fesser, et al., 2019).

Suite au faible impact sur le marché et suite au manque de leadership politique, le processus s'est arrêté pendant l'été 2021 faute d'adhésion des acteurs de la filière (Koch, 2021).

La démarche « Tierwohl », après cet échec politique, a été reprise par le même groupe d'acteurs privés qui l'animait déjà en 2015 (sous la forme juridique d'une SARL, la « Haltungsform GmbH ». Le groupe a repris le symbole et le principe de « Haltungsform » mais sans l'ombrelle « Tierwohl » (Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung, 2021), cf. graphique suivant.

Figure 5 : Configuration de « Haltungsform » après l'échec de « Tierwohl »



Explications / traductions : (*) « Haltungsform » = « Mode d'élevage » ; « Lebensmitteleinzelhandel » = « Grande Distribution Alimentaire ».

Source : (Haltungsform GmbH)

Ainsi, à la place de regrouper toutes les autres formes de signalisation du bien-être animal (cf. schéma « arbre », Figure 4), « Tierwohl » est lui-même rentré dans « l'entonnoir » qu'ambitionne désormais organiser « Haltungsform » (cf. Figure 5) (Initiative Tierwohl, 2021).

Actuellement, la démarche « Haltungsform » peut être considérée comme la démarche dominante en Allemagne, au moins dans la grande distribution (même s'il faut encore attendre son impact réel une fois les nouvelles structures consolidées).

Le financement de « Haltungsform » : même si des donateurs (actuellement 2 entreprises de négoce, avec chacune environ 25.000 €) peuvent contribuer au financement de l'initiative, c'est essentiellement la Grande Distribution qui prend en charge le financement. En effet, les maisons de Grande Distribution impliquées dans la démarche payent :

- un complément-prix négociable aux fournisseurs (abattoirs et grossistes)
- deux redevances à « Tierwohl » par kg de viande et charcuterie :
 - o 4,25 centimes pour un « fond de conversion » pour la production
 - o 0,25 centimes pour « gestion, organisation et communication générique ».



Il y a également les abattoirs qui payent 0,15 € par porc abattu pour « gestion, organisation et communication générique », mais ce montant leur est remboursé ensuite par l'aval (donc par les transformateurs, et finalement par la Grande Distribution par moyen des compléments-prix ajoutés au prix des produits finis).

L'initiative « Tierwohl -Haltungsform » collecte les fonds et les redistribue aux élevages :

- Les naisseurs perçoivent une aide à la conversion de 3.000 à 6.000 €
- Les élevages perçoivent à minima 5,28 € par porc fini (prime augmentée à 6,28 € en fin 2021) (Initiative Tierwohl, 2021), (Jücker, 2021).

2.2.2. La démarche « Neuland » en Allemagne

La démarche « Neuland » (le nom peut se traduire par « terre nouvelle ») est la plus ancienne initiative en matière de bien-être animal dans l'élevage conventionnel en Allemagne. Seuls les cahiers de charges de l'agriculture biologique sont plus anciens. Créée en 1998, « Neuland » est portée par une association d'éleveurs. En dehors du cahier des charges pour le bien-être des différentes espèces, le cahier des charges Neuland réglemente aussi la taille maximale des exploitations, dans l'objectif de contribuer à une agriculture « paysanne, constituée d'exploitations familiales » (Neuland, 2019). Ainsi, la taille maximale des élevages porcins est de 950 places d'engraissement, dans les élevages « poulets de chair » la taille est limitée à 14.400 places. En 2021, l'association regroupe 140 élevages (Neuland, 2022).

Le niveau de bien-être animal est comparable au niveau 4 (Prémium) de « Tierwohl-Haltungsform (cf. Tableau 3, p. 12).

Neuland met en relation les éleveurs et leurs partenaires en aval, essentiellement des boucheries-charcuterie, dont aujourd'hui 120 se sont engagées auprès de Neuland. Les coopérations entre éleveurs et leurs partenaires en aval sont individuelles, et prennent en compte les coûts élevés de la production sous le cahier des charges Neuland : un prix stable est garanti aux éleveurs (Neuland, 2022).

Ce fonctionnement garantissait des liens stables en filière courte mais freinait aussi le déploiement de la démarche. (Deutscher Tierschutzbund e.V., 2020) (Dorfner, 2021) (Neuland, 2022). Sur ce même modèle, « Neuland » a contractualisé avec la deuxième chaîne de discount en Allemagne, ALDI ("Aldi will sich mit Tierschutz profilieren", 2021). Aldi signe sur des contrats de 5 ans avec prix et volumes garantis (Agrarheute, 2019). (Schulze Steinmann, et al., 2021). Cette coopération est censée faire monter la part de marché de « Neuland » de moins de 1 % en 2020 à plus de 10 % en 2025 (BioHandel).

2.2.3. La démarche « European Chicken Commitment » en Allemagne

L'originalité de cette démarche réside d'abord dans le fait qu'elle est issue du monde associatif européen. En effet, un réseau de 30 associations humanitaires et écologiques a mis en place « European Chicken Commitment » en 2017, avec des déclinaisons dans les différents pays.

En Allemagne, le nom de l'initiative est « Europäische Masthuhninitiative » (« Initiative Européenne pour les poulets de chair ») et elle est gérée par une fondation (Albert Schweitzer Stiftung).

Figure 6 : Allemagne - European Chicken Commitment (ECC)

	
Logo de l'initiative "European Chicken Commitment"	Logo de la fondation Albert Schweitzer, gestionnaire de ECC en Allemagne

Source : compilation Ecozept, cf. texte (Tierschutz, 2021)

La deuxième particularité de « European Chicken Commitment » (« ECC ») est que cette démarche ne s'adresse pas aux élevages, mais uniquement à l'aval.

Ainsi, les entreprises de l'aval (distribution, transformation et restauration) sont invitées à signer une convention avec l'association, qui leur permet de communiquer sur leur adhésion à la démarche « ECC ». Cette communication se fait au niveau de l'entreprise en général, mais pas au niveau des produits (pas de labellisation). Par exemple, le distributeur discount « ALDI » peut afficher son adhésion à ECC sur sa communication générique (dépliants, site internet, devanture des magasins).

En contrepartie de ce droit de communication sur ECC, les entreprises s'engagent à :

- Respecter la loi en vigueur, dès la signature de la convention ;
- Publier, annuellement, un rapport d'avancement en matière de bien-être animal ;
- De réaliser un niveau supérieur de bien-être animal, à un moment donné dans le futur (au plus tard en 2026).

Le niveau de bien-être animal prescrit par « European Chicken Commitment » (et donc à appliquer au plus tard en 2026) prévoit

- Une race de poulet dont l'intérêt pour le bien-être animal a été démontré ;
- Une densité maximale des animaux de 30 kg /m² ;
- De la lumière naturelle et des perchoirs (2 m linéaires de perchoirs par 1.000 animaux) ;
- Un étourdissement par atmosphère contrôlée dans les abattoirs.

Cet ensemble de critères serait comparable au « niveau 2 » de « Tierwohl – Haltungsform » (cf. Tableau 3, p. 12). Les barrières d'entrée sont faibles pour les élevages mais l'étourdissement par gaz constitue une barrière pour les abattoirs.

Actuellement, 60 entreprises ont signé la convention de « European Chicken Commitment ». Aucun élevage ni abattoir n'ont signé jusqu'ici. Ce sont donc des entreprises de l'aval (négoce, grossistes, commerçants, transformateurs) qui adhèrent à



« European Chicken Commitment », dont beaucoup d'acteurs internationaux (KFC, Nestlé...).

Jusqu'en 2026, les entreprises peuvent communiquer sur l'adhésion à « European Chicken Commitment » sans réaliser autre chose que le respect de la loi en vigueur (Albert-Schweitzer Stiftung für unsere Mitwelt, 2022) (Better chicken commitment, 2022).

Tout contrôle et supervision est basé sur la confiance accordée aux acteurs économiques, qui attestent leurs pratiques par une simple déclaration. (Albert-Schweitzer Stiftung für unsere Mitwelt, 2022) (Lebensmittel Fortschritt, 2021).

L'adhésion est gratuite pour les entreprises, le travail que réalisent les gestionnaires de ECC est financé par les dons que perçoivent les associations membres du réseau (qui, d'ailleurs, refusent tout don des entreprises adhérentes pour éviter d'éventuels conflits d'intérêt).

Ce sont les entreprises adhérentes qui organisent, au sein de leurs filières d'approvisionnement le respect de la convention signé avec ECC. Seulement 4 entreprises parmi les 60 adhérents se sont engagées à se conformer aux exigences « ECC » avant la date d'échéance de 2026. Seulement 1 entreprise serait déjà aujourd'hui à ce niveau de bien-être animal.

Ainsi, « ECC » est un pari sur le bon-vouloir et le fair-play des acteurs économiques. Si, en 2026, les entreprises ne tiennent pas leurs engagements, ils perdent le droit d'utiliser le signet « ECC », sans aucune sanction directe (source : interviews d'experts).

Le seul moyen de pression des associations qui gèrent « ECC » est de communiquer sur le fait que les entreprises tiennent ou ne tiennent pas leurs engagements. On ne peut pas évaluer, aujourd'hui, quel impact ce seul moyen de pression pourra avoir en 2026 (Albert-Schweitzer Stiftung für unsere Mitwelt, 2022).

Si on peut donc douter de l'efficacité du pari de « ECC », les critères de « ECC » sont néanmoins choisis avec un bon sens stratégique. La clé de voûte est l'exigence d'une race robuste à croissance lente, combinée avec une densité relativement faible des animaux. Rien que par ces biais, on arrive à une réelle amélioration du bien-être animal. Les souffrances liées à la génétique des races à croissance rapide, avec les structures osseuses trop faibles pour soutenir le propre poids des animaux en fin d'engraissement, seront ainsi supprimées (Schuck-Paim, 2022).

Il y a selon nos recherches une seule étude portant sur les surcoûts de la démarche « ECC » (Rabofski, 2022). Elle est issue d'une étude de cas norvégienne, portant sur une seule exploitation. Des surcoûts de 0,14 à 0,30 €/kg auraient été observés (Lebensmittel Fortschritt, 2021). Mais selon une autre étude également norvégienne l'utilisation de races plus robustes avec une mortalité plus faible annulerait tout surcoût et apporterait même un bénéfice aux éleveurs (Food Business Team, 2020) (Verbraucherzentrale NRW, 2019).

Du fait que, « European Chicken Commitment » ne s'adresse pas aux élevages, nous n'avons pas approfondi les investigations sur les surcoûts éventuels.

2.2.4. Allemagne : surcoûts en élevage porcin

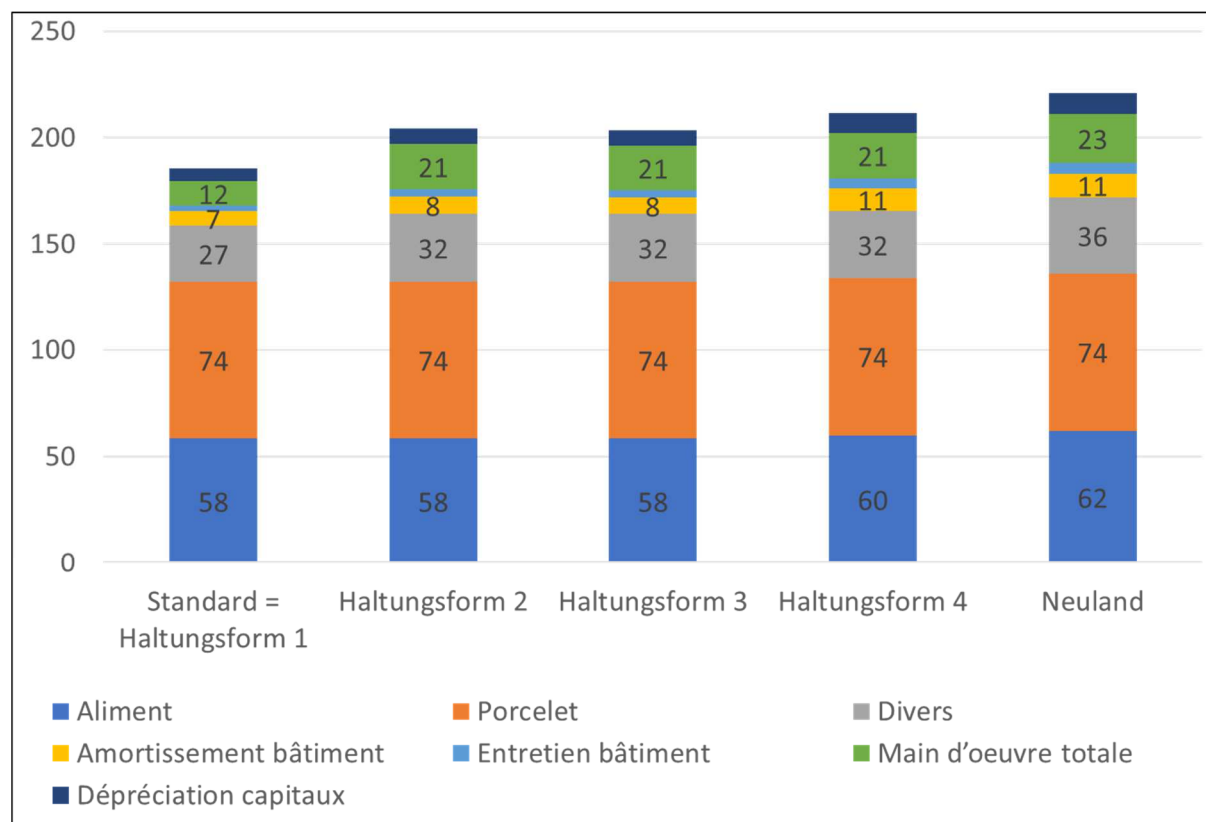
En Allemagne, une fois l'étape du « standard » vers le « niveau 2 » en bien-être animal franchie, les surcoûts se situent dans une fourchette relativement étroite de 20 à 30 € par porc vendu, pour les différents niveaux 2 à 4 du cadre « Haltungsform ».

Seule la démarche « Neuland » se démarque encore un peu plus avec un surcoût par animal vendu de 35 € environ.

L'essentiel du surcoût vient de la main d'œuvre, où les besoins évoluent de 20 minutes par animal en situation standard à environ le double (plus de 40 minutes) pour tous les autres niveaux. L'effort complémentaire est surtout lié à la gestion de la paille.

Le deuxième poste de surcoût le plus important est le matériel de jeu (tel que des chaînes, des blocs de bois ou des brosses etc., contenu dans « divers »).

Figure 7 : Bien-être animal en élevage porcin en Allemagne : coûts (en €/porc vendu)



Source : compilation Ecozept, cf. texte et (Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung, 2021) (Ester-Heuing, et al., 2016) (Rohlmann, 2020) (LfL, 2019) (Deblitz, 2021) (LfL, 2019). Configuration des élevages : 2.000 places (Neuland : 950 places).

Le tableau suivant détaille les informations.

Tableau 4 : Coûts en élevage porcin en Allemagne en €/ porc vendu

	Standard = Haltungsform 1	Haltungs- form 2	Haltungs- form 3	Haltungs- form 4	Neuland
Aliment	58	58	58	60	62
Porcelet	74	74	74	74	74
Divers	27	32	32	32	36
Amortissement du bâtiment	7	8	8	11	11
Entretien du bâtiment	3	4	3	5	5
Main d'œuvre totale	12	21	21	21	23
Dépréciation capitaux	6	7	7	9	10
Somme coûts	186	204	203	211	221

Source : compilation Ecozept, (Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung, 2021) (Ester-Heuing, et al., 2016) (Rohmann, 2020) (LfL, 2019) (Deblitz, 2021) (LfL, 2019). Configuration des élevages : 2.000 places (Neuland : 950 places).

Les surcoûts varient donc entre 20 et 35 € par porc vendu. Ramené au poids-carcasse de 98 kg, ce surcoût se situe entre 0,18/kg € et 0,35 €/kg.

2.2.4.1. Considérations concernant la marge opérationnelle

Pendant la période analysée (prix moyen 1,70 € /kg carcasse, données de 2019 et de 2020) la production conventionnelle est déficitaire et génère une marge négative de 0,25 €/kg (interviews d'experts, (Deblitz, 2021).

En bien-être animal (tant que le prix est identique à la cotation conventionnelle, donc 1,70 €/kg carcasse) le déficit s'accroît et atteint entre -0,43 € et -0,58 € /kg carcasse (Deblitz, 2021).

En conventionnel, les éleveurs sont habitués à l'évolution cyclique de la cotation et comptent sur les périodes de prix plus élevés pour retrouver l'équilibre financier. En bien-être animal, par contre, on ne peut pas espérer une évolution du prix de cotation suffisamment positive pour équilibrer les coûts additionnels. Ces démarches ne peuvent pas être rentabilisées sur le marché conventionnel, mais nécessitent des mécanismes de compensation à l'intérieur de systèmes de contractualisation avec l'aval (interviews d'experts).

Nous allons ensuite regarder comment ce surcoût (et la perte de marge qui en découle) est compensé par la valorisation sur le marché.

2.2.5. Allemagne : valorisation en élevage porcin

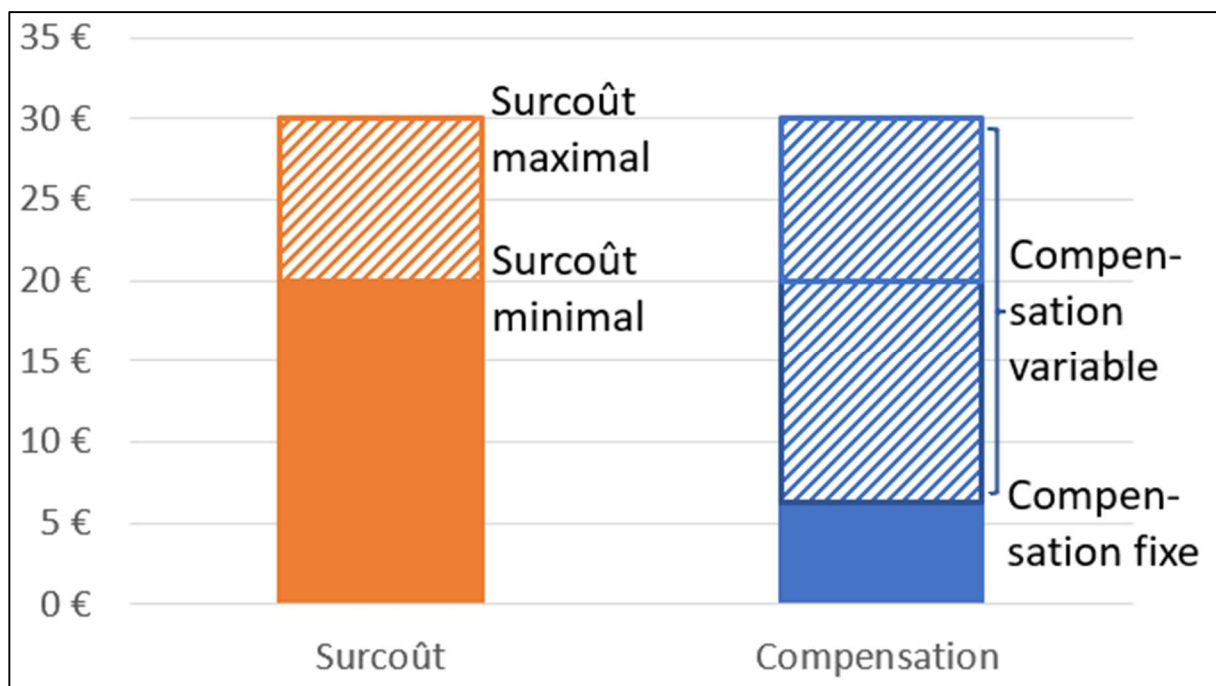
Toutes les démarches de bien-être animal en Allemagne sont organisées à l'intérieur de systèmes contractualisés avec l'aval.

2.2.5.1. Valorisation dans le cas de « Tierwohl-Haltungsform » (situation en 2021)

Dans le cas de « Tierwohl – Haltungsform », la démarche prévoit une compensation fixe qui au moment de nos recherches en fin 2021 a été identique pour les différents niveaux : pour chaque porc vendu à l'intérieur de la démarche, l'éleveur perçoit d'abord une compensation de 6,28 € (Initiative Tierwohl, 2021).

Cette part fixe ne couvre qu'une partie des surcoûts (entre 20 et 30 %). Pour couvrir l'intégralité des surcoûts, la négociation avec l'aval est à engager individuellement entre éleveurs et les partenaires en aval (négoce, abattoirs, Grande Distribution). L'objectif de ces négociations est bien **la compensation du surcoût**, et non pas une incitation financière additionnelle (interviews d'experts).

Figure 8: Surcoût en €/ porc vendu et compensation pour « Tierwohl-Haltungsform » en 2021



Source : Ecozept

La Grande Distribution est donc engagée dans la compensation des surcoûts, elle mobilise pour cette compensation plusieurs sources de revenu :

- Au niveau de la consommation finale, les prix sont plus élevés de 20 % (pour le niveau le plus bas, Haltungsform 2) voire de 70 % ou plus pour le niveau 3
- L'application de marges variables selon les différents niveaux de bien-être animal : on applique une marge relativement forte pour les niveaux peu élevés dont on vend des quantités importantes, et l'excédent généré compense des marges relativement faibles sur les produits des niveaux les plus élevés. .
- Un calcul du coût mixte sur les produits transformés (la partie carnée dans les recettes est surcompensée. P. ex. les charcuteries qui peuvent contenir des quantités importantes d'eau, sont vendues relativement chers pour surcompenser la viande qu'elles contiennent) (interviews d'experts)
- Les négociations sont renouvelées annuellement.



Généralement, les abattoirs ont le rôle pivot dans l'organisation des flux des paiements, ils collectent les contributions de la Grande Distribution et les distribuent aux éleveurs⁴.

Jusqu'à la fin 2021, les éleveurs percevaient la même compensation fixe (6,28 € par porc vendu), peu importe le niveau de bien-être animal sur lequel ils étaient engagés.

En 2022, le « Bundeskartellamt » allemand (comparable à la DGCCRF en France) a réprimandé cette pratique : « Tierwohl-Haltungsform » sera obligé de différencier ses compensations fixes en fonction du niveau de bien-être animal (Agra Europe, 2022).

2.2.5.2. Valorisation sous « Haltungsform » (situation fin 2021-2022, porcins)

Après l'échec de « Tierwohl » en tant qu'initiative portée par la politique agricole fédérale allemande en 2021, la démarche « Haltungsform » est actuellement le système de référence (interviews d'experts).

A l'intérieur de « Haltungsform », c'est le niveau 2 qui atteint de plus en plus d'importance dans le secteur porcin, de telle façon à ce qu'une prime générale est maintenant accordée, en hauteur de 0,05 €/kg carcasse (Schneider, 2022). « Haltungsform 2 » atteindrait une part de marché de 70 % (Greenpeace, 2022).

Pour les niveaux supérieurs (Haltungsform 3 et 4), et faute de démarche officielle, les démarches portées par les maisons de négoce et par Grande Distribution⁵ prennent un nouvel élan, tout en se référant aux différents niveaux de « Haltungsform ». Ainsi, les différentes démarches correspondant à « Haltungsform 3 » totaliseraient en fin 2022 environ 4 % de part de marché et Haltungsform 4 environ 6 % (Greenpeace, 2022).

Pour approvisionner ces démarches, les acteurs de l'aval négocient avec les éleveurs et groupements d'éleveurs. Ces tractations aboutissent à des contrats à long terme (jusqu'à 10 ans) et des engagements forts (couverture des coûts, même si ces derniers varient, et amortissement de la variation de la cotation officielle) (cf. chapitre 2.2.5.2.) (interviews d'experts).

Dans les démarches correspondant à « Haltungsform 3 » les éleveurs sont rémunérés par une prime en plus de la cotation officielle, qui varie fortement mais dont la moyenne se situerait autour de 0,40 € /kg carcasse (interviews d'experts, (Schneider, 2022).

En « Haltungsform 4 » les engagements entre l'amont et aval aboutissent parfois à la fixation d'un prix spécifique, indépendant de la cotation, pendant que dans d'autres cas, une prime est appliquée (interviews d'experts).

Le tableau suivant montre le bilan des coûts et des recettes, ainsi que le revenu dégagé, sur fond de variation du prix de la cotation (trois niveaux).

⁴ Cette ventilation est opérationnalisée par des rapports quantitatifs (volumes, unités) que les acteurs du marché doivent livrer à « Tierwohl/Haltungsform » tous les trimestres. Un exemple est reproduit en annexe 2

⁵ P. ex : « Gutfleisch Strohschwein (« bonne viande - porc élevé sur paille ») du leader de la distribution alimentaire allemande EDEKA, qui correspond à Haltungsform 3 ou bien « Landbauern Schwein » (« le porc du fermier ») de la deuxième chaîne de supermarchés, « REWE », également au niveau « Haltungsform 3 ».

Tableau 5: Coûts, recettes et résultats en € par porc vendu (98 kg poids carcasse)

En € par porc vendu	Standard = Haltungsform 1	Haltungsform 2	Haltungsform 3	Haltungsform 4***
Coûts*	186	204	203	211
Recettes (prix min : 1,58 €/kg)	155			
Recettes (prix moyen : 1,71 € /kg)	168			
Recettes (prix max. : 1,95 €/kg)	191			
Primes	0	5	38	82
Résultat (min)	-31	-44	-10	26
Résultat (moyen)	-18	-32	2	39
Résultat (max)	5	-8	26	62

(*) Cf. Figure 8 malgré la hausse des prix de l'aliment, ce niveau de coûts est validé selon les experts

(**) les soldes négatifs peuvent être compensés dans le cas de certains systèmes de contractualisation (interviews d'experts, (Fleischwerk Edeka Nord, 2022)

(***) D'autres sources, plus récentes, identifient un coût lié au bâtiment plus élevé de 20 € environ : Ce qui ramènerait le résultat sous « Haltungsform 4 » à entre 6 € et 42 € /porc vendu) (Schneider, 2022).

Ces chiffres soulignent la faible rentabilité de l'élevage porcin conventionnel. « Haltungsform 2 » (qui est en train de s'établir comme le « standard à venir ») oppose un surcoût significatif à une prime trop faible.

Toutefois, certaines démarches comme « Gutfleisch-EDEKA » payent des primes aussi au niveau 2 de « Haltungsform », pour compenser les surcoûts (interviews d'experts) (Fleischwerk Edeka Nord, 2022).

Pour les niveaux supérieurs de bien-être animal (Haltungsform 3 et 4) nous rencontrons des situations plus positives. Il faut néanmoins souligner la grande variabilité des situations réelles, notamment dans les coûts d'adaptation des bâtiments (interviews d'experts).

2.2.5.3. Valorisation dans le cas de « Neuland »

Dans le cas de Neuland, le surcoût de la production est de 35 € par porc vendu. Selon le principe de fonctionnement de Neuland, le surcoût est intégralement pris en charge par l'aval, lors de la mise en place d'une nouvelle coopération entre un élevage et son partenaire en boucherie-charcuterie.

C'est donc aux bouchers-charcutiers de réaliser ce surcoût dans leurs activités de vente, par des prix plus élevés au niveau de la consommation finale.

Les contrats négociés à l'intérieur de Neuland sont signés pour 5 ans, période à l'intérieur de laquelle les éleveurs doivent, certes, composer avec des variations de coûts au niveau de leurs moyens de production (fourrages p. ex.) mais où ils sont aussi à l'abri des variations des cours dans les cotations de la viande porcine (interviews d'experts).

Dans le cas de « Neuland » nous n'avons pas pu identifier les prix pratiqués pour les porcins.

2.2.6. Allemagne : retour des élevages dans le secteur porcin

Les mécanismes de paiement des démarches ne constituent qu'une faible incitation financière à la conversion vers les modes de production plus respectueuses du bien-être animal (cf. chapitre précédent).

Pour mieux comprendre les mobiles et motivations des élevages de s'engager dans une démarche de bien-être animal, nous avons interrogé les éleveurs et techniciens de terrain.

Le premier enseignement de nos interviews : une fois convertis, les élevages ne risquent pas de revenir au standard.

Les personnes interrogées expriment une grande satisfaction par rapport à la qualité du travail : le fait que les animaux soient beaucoup plus calmes, plus actifs surcompense le fait que la charge de travail augmente et que le travail demande plus d'effort physique.

Une autre source de satisfaction est les meilleures relations avec l'aval. L'impression d'être « appréciés » et « recherchés en tant que partenaires » est valorisante ; la plus grande qualité dans les relations et négociations ainsi que la plus haute stabilité des prix sont également appréciées. Généralement, les éleveurs se sentent « plus à l'aise et plus fiers » dans leur métier même si, parfois, ils essuient quelques critiques des confrères qui n'ont pas encore franchi le pas vers la production en « mode bien-être animal ».

Pourtant, de graves problèmes persistent, tels que la difficulté de trouver de la main d'œuvre (en permanent, ou bien en remplacement temporaire) ainsi que la surcharge de travail et la pénibilité physique du travail.

Les acteurs économiques de l'amont appellent ainsi aux acteurs publics à intervenir sur deux aspects, pour faciliter le passage des exploitations vers des approches « bien-être animal » :

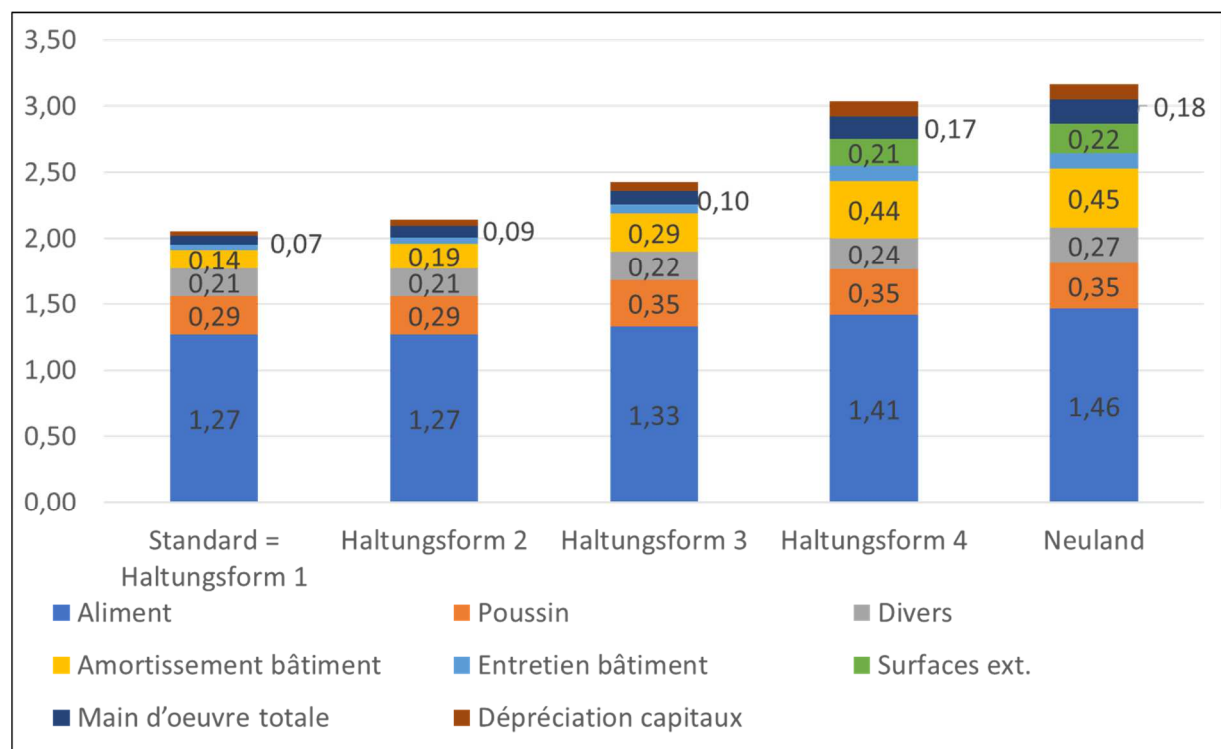
- Alléger les charges administratives (cette demande s'adresse aussi aux organisations de bien-être animal)

- Améliorer et adapter la formation du personnel agricole pour les préparer à leur intervention dans des exploitations du style « bien-être animal », la formation étant jusqu'ici orientée uniquement vers des systèmes d'exploitation standard.

2.2.7. Allemagne : surcoûts en élevage « poulets de chair »

Dans l'élevage de poulets de chair, le surcoût des démarches bien-être animal varie entre 0,10 et 1 € par animal vendu (cf. graphique suivant). L'essentiel des différences viennent des bâtiments et surfaces. Viennent ensuite les coûts de la main d'œuvre, l'alimentation (due à une durée de vie prolongée de 7 jours environ) et le surcoût du poussin « race à croissance lente ».

Figure 9 : Bien-être animal en élevage volaille en Allemagne : coûts (en €/poulet vendu)



Source : compilation Ecozept (Chemnitz et al., 2013) (Deter, 2021) (Deutscher Tierschutzbund e.V., 2012) (Deutscher Tierschutzbund e.V., 2012) (Wild, et al., 2018) (top agrar online, 2021) (Deblitz, 2021) Configuration des élevages: environ 30.000 places en standard, (densité 20 animaux /m²); 25.000 en „Haltungssystem“, densité 12 à 15 animaux /m² ; Neuland max-. 14.400 places.

Le tableau suivant détaille les informations.

Tableau 6: Coûts en élevage volaille en Allemagne : coûts par poulets vendu

	Standard = Haltungsform 1	Haltungs- form 2	Haltungs- form 3	Haltungs- form 4	Neuland
Aliment	1,27	1,27	1,33	1,41	1,46
Poussin	0,29	0,29	0,35	0,35	0,35
Divers	0,21	0,21	0,22	0,24	0,27
Amortissement du bâtiment	0,14	0,19	0,29	0,44	0,45
Entretien du bâtiment	0,04	0,05	0,07	0,11	0,12
Surfaces extérieures				0,21	0,22
Main d'œuvre totale	0,07	0,09	0,10	0,17	0,18
Dépréciation capitaux	0,04	0,05	0,07	0,11	0,12
Somme coûts	2,06	2,14	2,43	3,03	3,17

Source : compilation Ecozept (Chemnitz et al., 2013) (Deter, 2021) (Deutscher Tierschutzbund e.V., 2012) (Deutscher Tierschutzbund e.V., 2012) (Wild, et al., 2018) (top agrar online, 2021) (Deblitz, 2021) Configuration des élevages: environ 30.000 places en standard, (densité 20 animaux /m²) ; 25.000 en „Haltungsform“, densité 12 à 15 animaux /m² ; Neuland max. 14.400 places

2.2.8. Allemagne : valorisation en élevage « poulets de chair »

Selon les différents niveaux de bien-être animal, le surcoût de la production varie entre 0,10 et 1,10 € par poulet vendu (cf. chapitre précédent) respectivement entre 0,06 €/kg et 0,61 €/kg, rapporté au poids vif).

2.2.8.1. Considérations concernant la marge opérationnelle

Pendant la période analysée (prix moyen 0,87 € /kg poids vif, données de 2019 et de 2020) la production conventionnelle génère une marge par poulet vendu entre 0 € et 0,013 € (interviews d'experts, (Deblitz, 2021).

En bien-être animal (tant que le prix est identique à la cotation conventionnelle, donc 0,87 €/kg poids vif) la marge est négative et atteint entre -0,07 € et 0,90 € /kg par poulet vendu (interviews d'experts) (Deblitz, 2021).

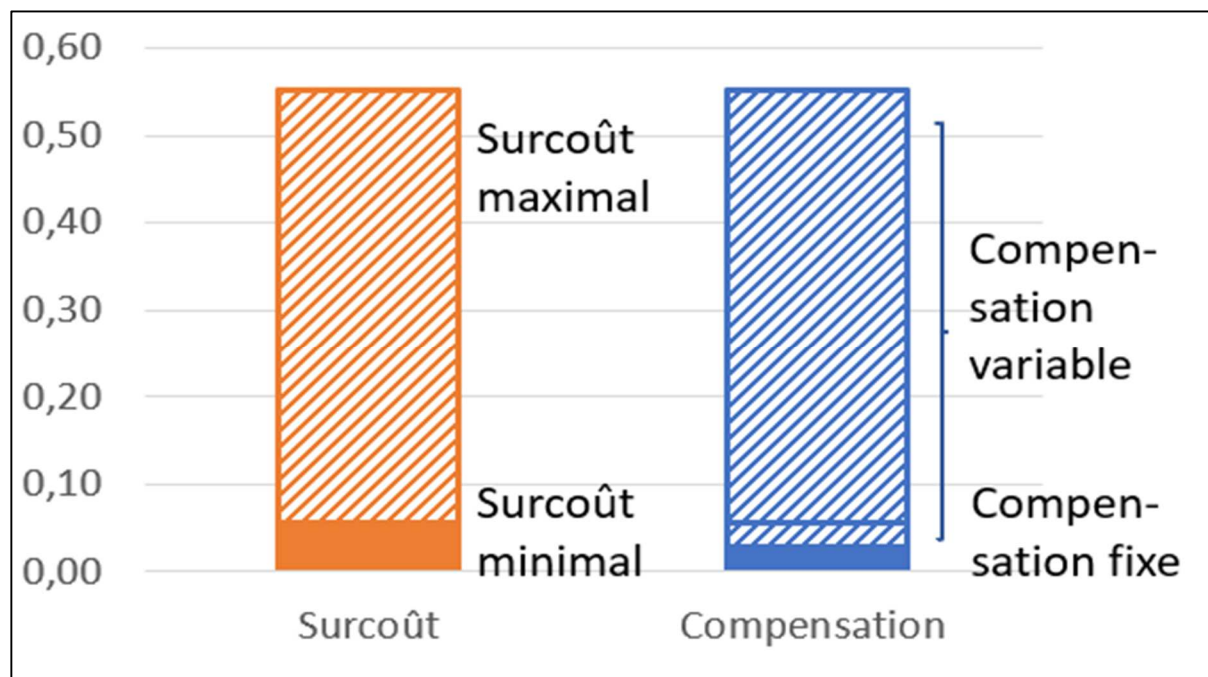
Pour être rentables, ces démarches ont besoin d'une compensation financière et / ou d'un prix plus élevé.

Nous allons ensuite regarder comment le surcoût (et la perte de marge qui en découle) est compensé par la valorisation sur le marché.

2.2.8.2. Valorisation dans le cas « Tierwohl-Haltungsform »

Dans le cas de « Tierwohl-Haltungsform », la compensation fixe proposée aux élevages est de 0,028 €/kg poids vif à l'abattage.

Figure 10: Surcoût en €/ par kg poids vif de poulet vendu et compensation pour « Tierwohl-Haltungsform »



Source : Ecozept

Dans le cas de surcoût minimal (en niveau 2) la compensation fixe couvre environ la moitié des frais additionnels encourus. Mais pour les niveaux plus élevés la partie fixe de la compensation prévue par « Tierwohl-Haltungsform » correspond seulement à 5% des coûts additionnels.

La compensation variable doit être négociée avec l'aval, selon le même modèle que celui qui est décrit en chapitre 2.2.5.1, page 19.

2.2.8.3. Valorisation sous « Haltungsform » (situation fin 2021-2022, poulets)

Tout comme dans le secteur porcin, depuis l'échec de « Tierwohl » en tant que démarche portée par la politique agricole fédérale, la démarche « Haltungsform » est actuellement (fin 2022) le système de référence dans le domaine des poulets de chair.

Actuellement, il y a beaucoup de mouvement dans le domaine de la volaille de chair. Les projets de montée en puissance du bien-être animal sont remis en question, vue le contexte de l'inflation (qui pèserait plus sur le secteur des poulets que sur celui des porcins) (interviews d'experts). Ainsi, les acteurs économiques ne communiquent guère ni sur les volumes, ni sur les prix.

Le tableau suivant montre les résultats économiques selon les chiffres que nous avons pu identifier dans des projets dans le Sud de l'Allemagne. Les primes y figurant sont spécifiques à ces projets de contractualisation et négociées en fonction des surcoûts dans les élevages participants, il n'y a pas de prime généralisée.

Tableau 7: Coûts, recettes et résultats en € par poulet vendu (2,4 kg poids vif)

En € par poulet vendu	Standard = Haltungsform 1	Haltungsform 2	Haltungsform 3	Haltungsform 4**
Coûts*	2,06	2,14	2,43	3,03
Recettes (prix min : 0,80 €/kg)	1,92			5,28 € (prix fixe à 2,20 € / kg)
Recettes (prix moyen : 0,87 € /kg)	2,09			
Recettes (prix max. : 1,24 €/kg)	2,98			
Primes €/kg	0	0,028	0,18	
Primes /poulet vendu	0	0,066	0,43	
Résultat (min)	-0,14	-0,15	0,08	2,25
Résultat (moyen)	0,03	0,01	0,09	
Résultat (max)	0,92	0,84	0,98	

(*) Cf. Figure 9 malgré la hausse des prix de l'aliment, ce niveau de coûts est validé selon les experts
Sources : Ecozept, interviews d'experts

Ces chiffres indiquent d'abord qu'en niveau deux, les primes pratiquées ne résorbent pas les surcoûts dans leur intégralité (mais vue les faibles écarts avec le standard et la variabilité des situations dans le réel, on peut certainement conclure que les situations économiques entre standard et niveau 2 sont équivalentes).

Si nous constatons un avantage net pour des systèmes d'élevage en niveau supérieur (3 et 4) nous devons néanmoins indiquer que ces prix sont pratiqués à l'intérieur des contrats existants. Actuellement, la Grande Distribution n'élargit pas ses systèmes contractualisés (interviews d'experts).

2.2.8.4. Valorisation dans le cas de « Neuland »

Le surcoût de la production de volaille de chair selon le cahier de charges « Neuland » s'élève à environ 1,10 € par animal vendu. La compensation de ce surcoût se fait grâce au système de contractualisation avec l'aval tel que décrit dans le chapitre 2.2.5.3 page 22.

Neuland ne communique pas sur les prix pratiqués, mais nous avons pu, informellement, obtenir une indication selon laquelle la marge brute dégagée par poulet vendu serait de 1,60 € environ.

2.2.9. Allemagne : retour des élevages dans le secteur poulets de chair

Les éleveurs et les techniciens de terrain apportent des éléments complémentaires en termes de coûts et d'efforts. Ainsi, des économies en ventilation sont possibles grâce à la densité moindre des animaux, mais il faut par conséquent augmenter les frais de chauffage pendant l'hiver.



Comme dans le secteur porcin, les éleveurs n'identifient pas une meilleure rentabilité du système bien-être animal mais expriment leur satisfaction par rapport à la qualité du travail et aux interactions avec les animaux. Et ceci malgré le fait que la charge du travail augmente et que l'effort physique à fournir soit également plus important.

La moindre densité des animaux rendrait les passages dans les bâtiments plus agréables.

Le fait que dans les systèmes d'élevage respectueux du bien-être animal la mortalité soit nettement inférieure (moins de 2 %), alors qu'en conventionnel la mortalité dépasse les 4 %, augmente la qualité de travail et réduit les interventions pénibles. La santé généralement améliorée des animaux rend moins fréquentes les visites du vétérinaire.

Comme dans le secteur, la meilleure interaction sociale est appréciée : les échanges avec les partenaires en aval seraient plus valorisants, et il devient même possible de faire visiter l'élevage aux consommateurs : il y a des exploitations-témoins (en en niveau 3 ou plus) où les visiteurs peuvent observer les animaux à partir d'une estrade, derrière une baie vitrée installée à cet effet.

La meilleure vitalité des animaux facilite grandement le chargement dans le camion à la fin d'un cycle d'engraissement, on économise ainsi de la main d'œuvre et réduit la pénibilité du travail.

Les personnes interviewées nous indiquent aussi des incohérences dans certaines démarches de bien-être animal : par exemple dans « Haltungsform » on n'exigerait des races à croissance seulement à partir du niveau 3. Or, les améliorations prévues en Niveau 2 (paille, matériel de jeu) ne peuvent pas profiter aux animaux issus de races à croissance rapide, qui, de toute façon, ne peuvent plus se mouvoir naturellement à partir d'un certain poids.

2.3. Le contexte et les démarches « bien-être animal » étudiées aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, les élevages porcins et de poulets de chair se caractérisent de la façon suivante.

En 2020, environ 3.600 exploitations sont engagées dans l'engraissement des porcins, et la tendance est à la baisse (en 2019 on comptait encore 4.100 exploitations et il y a dix ans, 7.000). La production est relativement stable depuis 2002 et s'élève à environ 12 millions de places par an. En 2019, on compte 3.300 porcs charcutiers par exploitation (Zinke, 2020).

Dans l'élevage des poulets de chair, on compte, en 2020, environ 620 élevages pour 49 millions de têtes, correspondant à 80.000 animaux par exploitation en moyenne. Le nombre d'exploitations et d'animaux produits est stable depuis 2015 (Meulen, 2022).

Aux Pays-Bas, nous avons étudié les démarches

- Beter Leven : porcins et poulets de chair, plusieurs niveaux d'exigences
- IKB : porcins et poulets de chair, un seul niveau.

Ces démarches seront expliquées par la suite.

2.3.1. La démarche « Beter Leven » aux Pays Bas

La démarche « Beter Leven » (le nom peut être traduit par « Une vie meilleure ») est initiée par une ONG pour la protection des animaux, « Dierenbescherming ».

Les cahiers de charges sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 8: Le cahier de charges « Beter Leven », critères choisis en comparaison avec le conventionnel

Niveau	Critères pour les porcs	Critères pour les poulets de chair
Conventionnel	Coupe de la queue autorisée 0,8 m ² par animal Matériel de jeu.	Max. 42 kg/m ²
BL 1 étoile	Coupe de la queue autorisée 1,0 m ² par animal Matériel de jeu.	Race à croissance plus lente. Densité intérieure : 12 poulets par m ² ou 25 kg / m ² . Accès à un espace à l'extérieur couvert (20% de la surface du bâtiment) Matériel de jeu.
BL 2 étoiles	Coupe de la queue interdite 1,1 m ² par animal Accès à un espace à l'extérieur couvert (0,7 m ² par animal).	Race à croissance plus lente. Densité intérieure : 13 poulets par m ² ou de 27,5 kg / m ² <u>mais</u> espace extérieur obligatoire en plein air avec une densité max. d'un poulet par m ² . Matériel de jeu.
BL 3 étoiles	Coupe de la queue interdite 1,3 m ² par animal Accès à l'extérieur, à minima 1 m ² par animal.	Race à croissance plus lente Densité intérieure : 11 poulets m ² par ou 25 kg / m ² . Espace extérieur obligatoire en plein air avec une densité max. d'un poulet par m ² . Matériel de jeu.

Source : (Beter Leven - Dieren bescherming, 2020)

« Beter Leven » s'est imposée comme la démarche la plus populaire en termes de bien-être animal aux Pays-Bas. Son poids dans le secteur est illustré dans le tableau suivant.

Tableau 9: Poids de la démarche « Beter Leven »

Démarche	Nombre exploitations		Part de la production		Part de marché	
	En porcins	En volaille	En porcins	En volaille	En porcins	En volaille
Beter Leven (3 niveaux confondus)	1.900	200	30 %	10 %	80 %	22 %

Source : (Beter Leven - Dieren bescherming, 2020) Les différences de proportion entre les parts de production et les parts du marché viennent du fait qu'environ deux tiers de la production néerlandaise sont destinés à l'export.

2.3.2. Le cas de « IKB » aux Pays-Bas

IKB a été identifié comme une des démarches à analyser, notamment pour l'information, obtenue lors de la première analyse bibliographique, de son fort taux d'adhésion de la part des élevages (IKB nederland, 2021).



Il s'est avéré par la suite que le cahier des charges de IKB se limitait au standard, sauf que les contrôles sont plus rigoureux, par rapport aux blessures et à l'état de santé des animaux. IKB n'est finalement qu'un organisme de contrôle et de certification (par exemple pour le cadre « Global GAP ») (van der Plas, 2020) (Dutch meat board, 2004) (Pigbuisness, 2020). Cette faible différenciation ne permet pas d'identifier des surcoûts spécifiques ni de valorisation particulière. Par conséquent, nous n'avons pas approfondi les investigations sur IKB.

2.3.3. Pays-Bas : surcoûts en élevage porcin

Pour identifier les surcoûts nous nous sommes appuyés sur plusieurs études que nous avons par la suite fait valider lors des entretiens d'experts. Comme en Allemagne, les producteurs eux-mêmes sont peu en mesure de parler du détail de leurs coûts. Nous avons donc mobilisé des experts de terrain et techniciens pour la validation et la pondération des données identifiées dans la littérature.

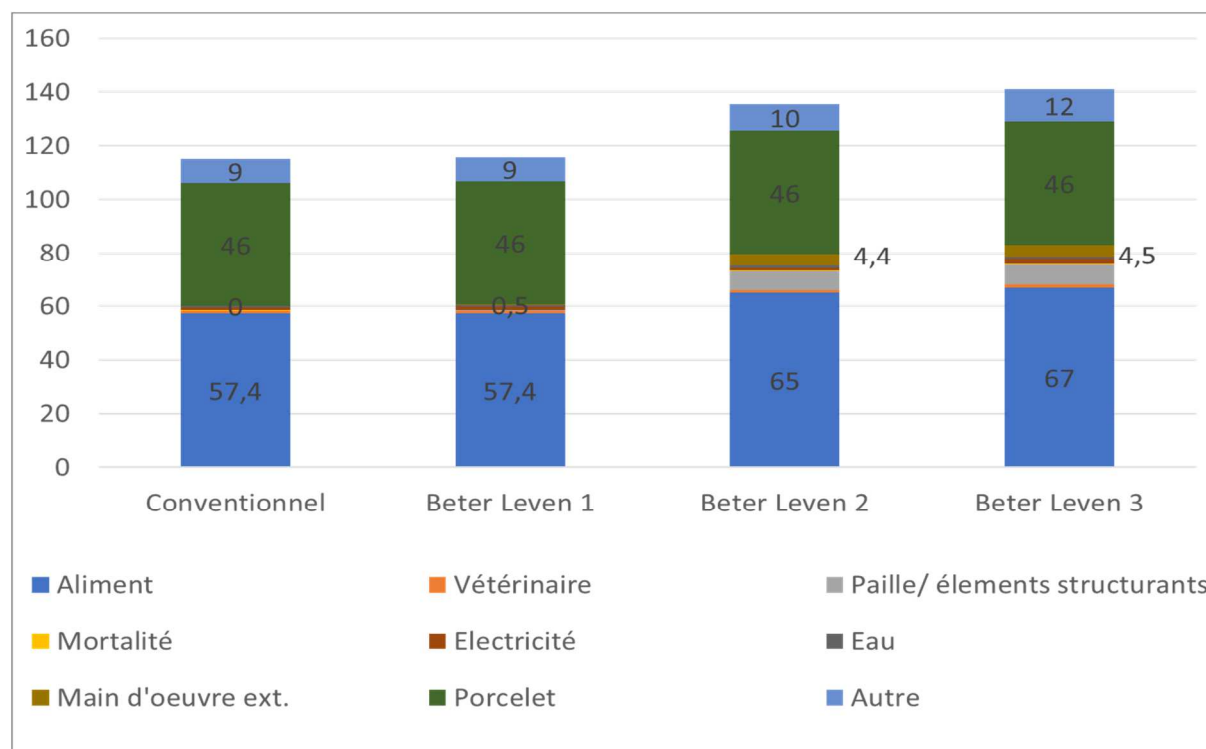
La majorité des sources aux Pays-Bas portent sur les coûts variables (tandis qu'en Allemagne les coûts fixes étaient intégrés). Pour ces coûts variables, (cf. figure et tableaux suivants) on constate que le niveau 1 ne génère qu'un faible surcoût (< 1%) par rapport à la situation en conventionnel. La différence avec les niveaux 2 et 3 est plus importante.

On constate (cf. Figure 11 et Tableau 10) des surcoûts dans l'alimentation, surtout à cause de

- la dispersion des aliments par les animaux
- leur longévité augmentée (20 jours de plus).

Le surcoût de la paille est également notable. Le troisième poste significatif est la main d'œuvre externe. On nous confirme, que les élevages spécialisés dans l'engraissement des porcs, aux Pays-Bas, sont, dans leur configuration conventionnelle, dimensionnés pour pouvoir être gérés par la famille exploitante. La surcharge du travail qui résulte des pratiques favorisant le bien-être animal doit donc nécessairement être résorbée par de la main d'œuvre externe (Saatkamp et al., 2019).

Figure 11 : Bien-être animal en élevage porcin aux Pays-Bas : coûts variables (en €/porc vendu)



Source : compilation Ecozept, cf. texte compilation Ecozept (Beter Leven - Dieren bescherming, 2020) (Beter Leven keurmerk, 2021) (Hoogstra, 2019) (Productert, 2021). Configuration des élevages 2.200 places.

Ces chiffres sont détaillés dans le tableau suivant.

Tableau 10: Coûts en élevage porcin aux Pays-Bas : coûts variables (en €/porc vendu)

	Conventionnel	Beter Leven 1	Beter Leven 2	Beter Leven 3
Aliment	57,4	57,4	65	67
Vétérinaire	0,8	0,8	1,1	1,2
Paille/ éléments structurants	0	0,25	7	7,3
Mortalité	0,2	0,2	0,3	0,4
Electricité	1	1	1	1,2
Eau	0,7	0,7	0,7	0,6
Main d'œuvre externe	0	0,5	4,4	4,5
Porcelet	46	46	46	46
Autre	9	9	10	12
Total coûts variables	115,10	115,85	135,50	140,20

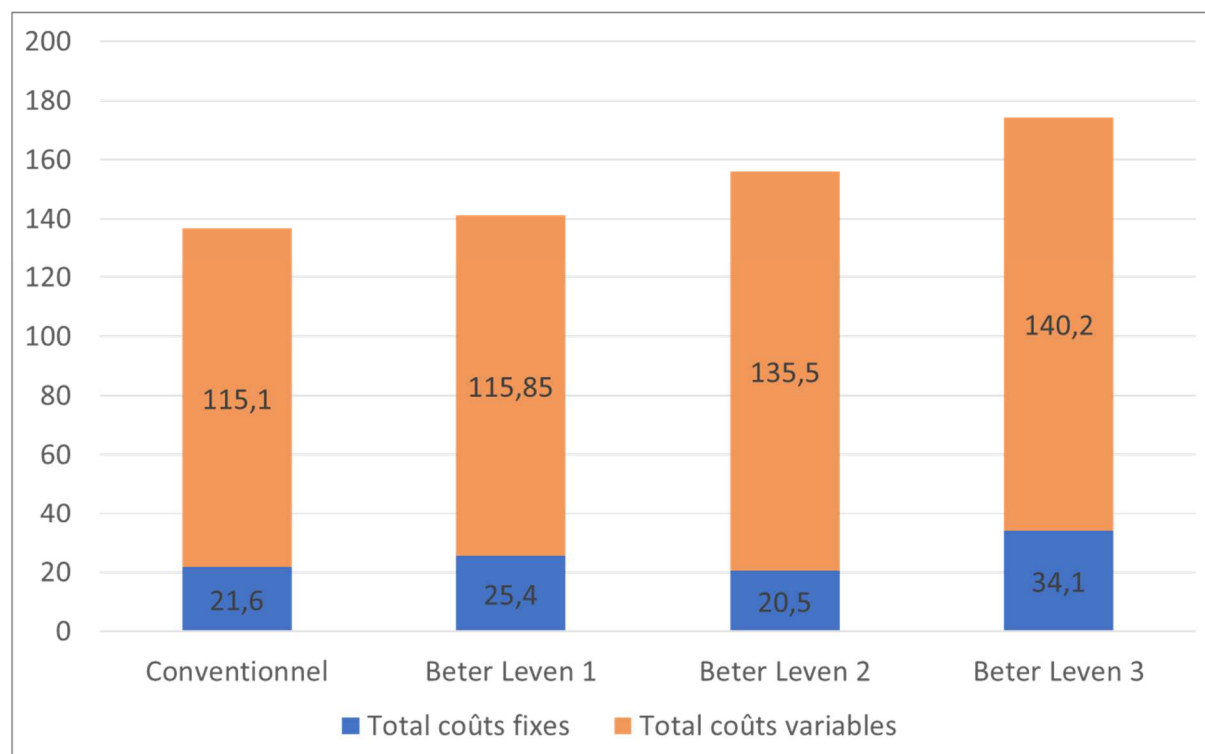
Source : compilation Ecozept (Beter Leven - Dieren bescherming, 2020) (Beter Leven keurmerk, 2021) (Hoogstra, 2019) (Productert, 2021). Configuration des élevages 2.200 à 4.800 places.

Pour compléter les informations sur les surcoûts en termes de coûts fixes (Figure 12), une étude identifie l'effet de la configuration des bâtiments sur les surcoûts. Ces derniers peuvent être tenus de manière plus simple au niveau 2 qu'au niveau 1 (réduction de 5 € par

animal vendu) tandis qu'au niveau 3, qui peut fonctionner sur le même bâtiment simplifié que le niveau 2, les surfaces extérieures exigées rajoutent au surcoût.

Nous avons fait confirmer ces constats par les experts.

Figure 12 : Bien-être animal en élevage porcin aux Pays-Bas : coûts totaux (en €/porc vendu)



Source : compilation Ecozept, cf. texte (Beter Leven keurmerk, 2021) (Beter Leven - Dieren bescherming, 2020; Hoogstra, 2019) interviews d'experts

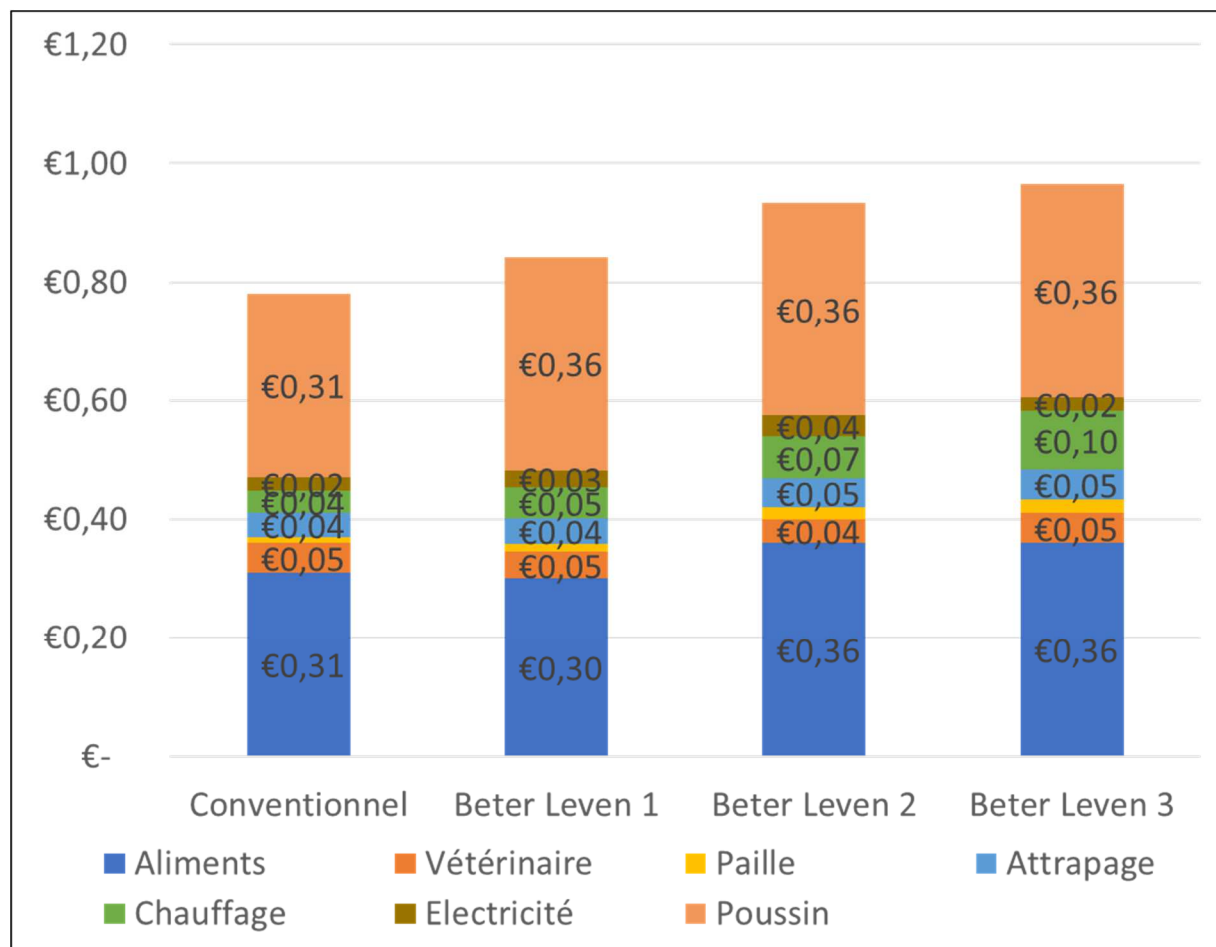
C'est donc surtout en prenant en compte les coûts de bâtiments que les niveaux supérieurs de « Beter Leven » se distinguent du conventionnel.

2.3.4. Pays-Bas : surcoûts en élevage de volaille de chair

En partant de la bibliographie, nous avons compilé les éléments de surcoûts pour, dans la deuxième phase du projet, les faire valider par les experts (cf. Figure 13 et Tableau 11).

On constate, comme dans d'autres démarches, une proximité des coûts entre le conventionnel et le premier niveau de bien-être animal. Puis, le deuxième et troisième niveau se rapprochent également.

Figure 13 : Bien-être animal en élevage volaille aux Pays-Bas : coûts variables (en €/poulet vendu)



Source : compilation Ecozept, cf. texte (van Horne, 2018) (Beter Leven keurmerk, 2021) (Beter Leven - Dieren bescherming, 2020) (van Horne, 2020) interviews d'experts. Configuration des élevages 20.000 places.

Tableau 11: Coûts variables en élevage volaille aux Pays-Bas en €/kg poulet de chair (poids vif)

	Conventionnel	Beter Leven 1	Beter Leven 2	Beter Leven 3
Aliments	0,31	0,30	0,36	0,36
Vétérinaire	0,05	0,05	0,04	0,05
Paille	0,01	0,01	0,02	0,02
Attrapage	0,04	0,04	0,05	0,05
Chauffage	0,04	0,05	0,07	0,10
Electricité	0,02	0,03	0,04	0,02
Poussin	0,31	0,35	0,36	0,36
TOTAL	0,78	0,83	0,98	0,97

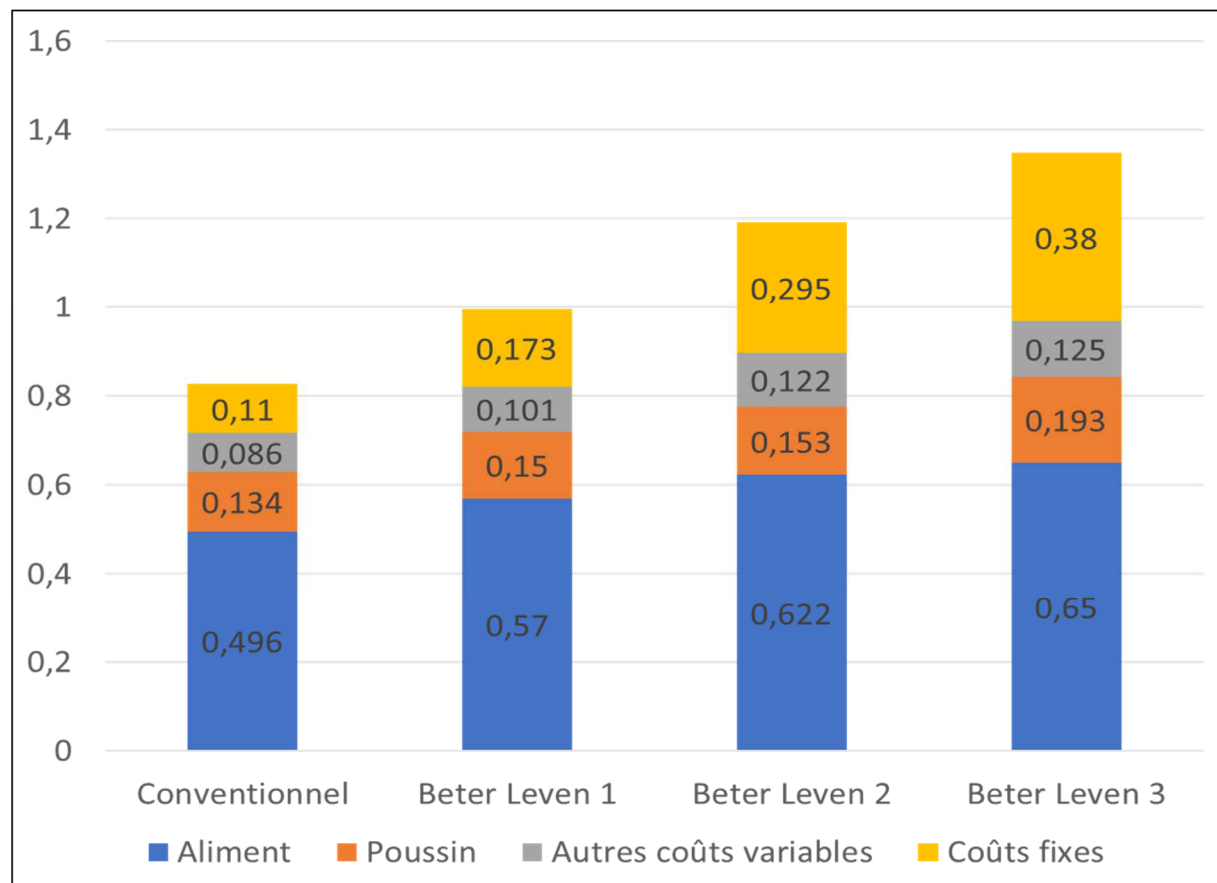
Sources : compilation Ecozept (Beter Leven - Dieren bescherming, 2020) (Beter Leven keurmerk, 2021) (Saatkamp et al., 2019); Configuration des élevages 20.000 places.

L'essentiel du surcoût vient de l'aliment (à cause de la durée de vie prolongée de presque 20 jours aux niveaux 2 et 3 comparés au conventionnel) : 0,05 € par kg (poids vif de l'animal fini).

Le deuxième poste de surcoût est le poussin issu d'une souche à croissance lente (0,05 €).

Le surcoût du chauffage varie en fonction de la densité des animaux 0,03 à 0,10 €. Les autres postes (paille, attrapage et vétérinaire) pèsent et varient faiblement.

Figure 14 : Bien-être animal en élevage volaille aux Pays-Bas : coûts totaux (en €/poulet vendu)



Source : compilation Ecozept, cf. texte (van Horne, 2018) (Beter Leven keurmerk, 2021) (Beter Leven - Dieren bescherming, 2020) (van Horne, 2020), Interviews d'experts (European Commission, 2022) Configuration des élevages 20.000 places

Si on considère les coûts totaux, donc en incluant les coûts fixes, les niveaux se distinguent plus nettement.

En niveau 1, on peut travailler avec un bâtiment conventionnel complété d'un parcours l'extérieur (couvert, de 20% de la surface du bâtiment) à un coût d'investissement relativement faible.

En niveau 2 et 3, même si on est sur des bâtiments plus simples (système de ventilation moins coûteux), on a des coûts fixes plus élevés à cause de la surface additionnelle requise par animal (à l'intérieur mais aussi à l'extérieur).

Nous arrivons donc, en niveau 2 et 3, à des surcoûts de 40 à 60 % plus élevés qu'en conventionnel.

2.3.5. Pays-Bas : valorisation en élevage porcin et volaille de chair

Les caractéristiques de la valorisation des produits issus de de filières « Beter Leven » aux Pays-Bas peuvent être résumées de la façon suivante :



- Le **surcoût de production** est résorbé par un prix fixe garanti au moment de la mise en engraissement, dans le cadre d'un contrat avec l'aval ; contrat renouvelé annuellement.
- Les **produits de consommation sont plus chers**, comparé au standard, de
 - o 5-15 % (BL 1, volaille uniquement)
 - o 25 % (BL 2, porc) 43% (BL 2, volaille)
 - o 40 % (BL 3).
- Les **exploitations agricoles ne payent pas d'adhésion**, seulement le contrôle
- Tout le travail du label est financé par l'aval (700 entreprises) : abattoir, industrie, commerce
 - o Une **contribution fixe** et unique pour l'adhésion selon la taille de l'entreprise (entre 90 et 900 €)
 - o Des **contributions fixes annuelles** selon la taille de l'entreprise (de 350 à 3.500 €)
 - o Des **contributions variables** pour les abattoirs (par animal, 0,0012 € par poulet et 0,082 € par porc charcutier)
 - o Une **contribution annuelle** pour l'utilisation du label pour les commerces en fonction de leur taille (170 à 16.000 €)
- La **communication** faite au niveau de l'aval est intensive (B2B et B2C).

Il y a donc un réel engagement de la part de l'aval où tous les maillons contribuent au financement du surcoût, y compris les consommatrices et consommateurs au travers de complément-prix qu'ils sont prêts à payer (interviews d'experts) (Beter Leven keurmerk, 2021), (European Commission, 2022).

2.3.5.1. Point d'actualité fin 2022 sur la valorisation en élevage porcin au Pays-Bas

Une nouvelle vague d'interviews et de recherches complémentaires fin 2022 a permis d'affiner la vision sur la rentabilité de l'élevage porcin sous conditions de bien-être animal aux Pays-Bas.

Une rehausse des coûts surtout à cause de l'aliment plus cher entraîne un résultat négatif dans le conventionnel sauf si les prix sont élevés.

Tableau 12: Coûts, recettes et résultats en € par porc vendu (100 kg poids carcasse)

En € par porc vendu	Conventionnel	Beter Leven 1	Beter Leven 2	Beter Leven 3
Coûts*	154	159	176	194
Recettes (prix min : 1,18 €/kg)	118			342 (Prix fixe à 3,42 €/kg)
Recettes (prix moyen : 1,45 € /kg)	145			
Recettes (prix max. : 1,70 €/kg)	170			
Primes (0,05 €/kg)	0	5	Pas de données disponibles	148***
Résultat (min)	-36	-35**		
Résultat (moyen)	-9	-8**		
Résultat (max)	16	16,53		

*) revalorisés et actualisés par rapport aux chiffres présentés en Figure 12. (**) Compensation des soldes négatives possible dans le cadre des contractualisations avec l'aval. (***) Chiffres issus d'un cas particulier d'un groupement de 5 producteurs, en contractualisation directe avec l'aval de leur région (seule source accessible). Sources : Ecozept, interviews d'experts, (Rabobank, 2022)

En bien-être animal, le résultat est plus positif. Pour « Beter Leven 1 », une prime de 0,05 €/kg est payée en complément du prix, ce qui maintient les élevages strictement dans la situation économique standard. Selon les experts interviewés, la contractualisation avec l'aval permettrait néanmoins de compenser les soldes négatifs.

Dans le cas de Beter Leven 3 le bilan paraît encore plus positif (mais nous avons ici le cas d'un groupement de 5 producteurs qui contractualise avec l'aval de leur région, la situation est très certainement en-dessus de la moyenne).



2.3.5.2. Point d'actualité fin 2022 sur la valorisation en poulets de chair au Pays-Bas

Entre notre premier état de lieu et une nouvelle vague d'enquêtes fin 2022 la situation aux Pays-Bas a évolué.

Les poulets « standard » ne sont plus produits pour le marché néerlandais⁶. Sur le marché national environ 98 % des poulets sont issus de production néerlandaise suivant le niveau « Beter Leven 1 » (interviews d'experts).

En effet, sous la pression de l'opinion publique, toutes les chaînes de supermarché se sont engagées de ne proposer plus que de la production néerlandaise et à minima « Beter Leven 1 » à partir du 1^{er} Janvier 2023.

Cet engagement a donné une position forte aux éleveurs et un nouveau modèle de rémunération a été introduit pour toute la filière. S'adossant au principe « Cost-Plus »⁷, le nouveau modèle fonctionne sur le principe de la rémunération totale des coûts de production, plus une marge négociable. Concrètement :

- Des contrats-cadre sont conclus pour une durée de 5 ans entre l'amont et l'aval sur les quantités et qualités à fournir
- L'université Wageningen est chargée de calculer, mois par mois, les coûts de production (en prenant en compte les composantes fixes et variables, ce dernier temps notamment l'évolution du coût de l'aliment). (interviews d'experts)
- Le prix est adapté mensuellement en fonction des coûts et une marge est négociée.

Ce système est établi pour « Beter Leven 1 ».

Les autres niveaux de « Beter Leven », BL 2 et BL 3, ont des parts de marché très faibles et les prix pratiqués ne sont pas communiqués (interviews d'experts).

Selon les chiffres présentés en Tableau 13, ce système serait à l'avantage des élevages « Beter Leven 2 », qui dégageraient un résultat nettement supérieur aux résultats réalisés en situation « standard ».

⁶ Par contre, il y a toujours de la production en standard pour l'export. Rappelons que les deux tiers de la production en poulets néerlandaise sont exportés.

⁷ La méthode « tarification Cost-Plus » (en anglais « cost-plus-method, CPM ») est répandue dans certains secteurs industriels, mais peu dans l'agro-alimentaire (Wikipedia)

Tableau 13: Coûts, recettes et résultats en € par poulet vendu (poids vif de 2,6 kg)

En € par poulet vendu	Standard	Beter Leven 1	Beter Leven 2	Beter Leven 3
Coûts*	2,57	3,02	Importance marginale. Moins de 2 % de parts de marché. Pas de données disponibles.	
Recettes (prix min : 0,97 € /kg)	2,52	4,55		
Recettes (prix moyen : 1,05 € /kg)	2,73	(prix fixe à 1,75 €/kg)		
Recettes (prix max. : 1,22 €/kg)	3,17			
Résultat (min)	- 0,05	1,53		
Résultat (moyen)	0,16			
Résultat (max)	0,60			

(*) les coûts ont été revalorisés par rapport aux données présentées en Figure 14 Source : interviews d'experts.

En vue de ces résultats positifs il faut néanmoins rappeler l'influence des coûts des bâtiments, très variables selon les situations (interviews d'experts).

2.3.6. Pays-Bas : retour des élevages porcins et volaille de chair

Le retour des éleveurs et techniciens peut être résumé de la façon suivante :

- Sentiment de reconnaissance : à la place d'un « fournisseur de produits » les exploitations se sentent « partenaires de projet »
- La communication verticale et horizontale organisée dans le cadre de la démarche est très appréciée
- Pour toute démarche qui exige des parcours à l'extérieur, la bonne gestion de l'humidité des sols est cruciale : drainage, plantations avec arbres drainants
- Le partenariat avec l'ONG est également apprécié
- Pour les élevages en volaille, l'exigence d'un parcours couvert à l'extérieur est très difficile à remplir (permis de construire)
- Seulement les exploitations qui disposent de bâtiments adaptables - c'est-à-dire : avec un parcellaire regroupé et suffisant - s'engagent dans les niveaux supérieurs.

Les démarches « bien-être animal » semblent donc bien faire évoluer les relations amont-aval aux Pays-Bas et ainsi, de manière générale, faire augmenter la satisfaction des éleveurs.

2.4. Le contexte et les démarches « bien-être animal » étudiées au Danemark

Les secteurs de l'élevage porcin et de poulets de chair au Danemark peuvent être caractérisés par les chiffres-clés suivants.



En 2021, environ 2.500 exploitations sont engagées dans l'élevage porcin, dont 1.050 sont spécialisées dans l'engraissement des porcs (elles étaient encore 2.100 en 2010). Le cheptel est relativement stable depuis 2002 et s'élève à environ 13 millions de places de porcs charcutiers (Anynom, 2021).

Dans l'élevage des poulets de chair spécialisé, on compte, en 2021, environ 250 élevages pour 14 millions de têtes, correspondant à 56.000 animaux par exploitation en moyenne (Statistics Denmark, 2022).

Trois démarches avaient été choisies pour être approfondies au Danemark :

- Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse
- Bedre Dyrevelfaerd
- Dyrevelfaerd – COOP.

Ces démarches seront expliquées par la suite.

Nous allons par la suite décrire ces démarches et leurs évolutions récentes.

2.4.1. Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse

« Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse » (traduction : « recommandé par la société danoise pour la protection des animaux ») a été créée en 1992, la démarche est la plus ancienne au Danemark et une des plus anciennes en Europe.

Les cahiers de charges indiquent pour les porcs l'interdiction de la caudectomie et un accès à l'air libre. Pour les poulets de chair, une race à croissance lente est imposée et les animaux disposent de plus d'espace à l'intérieur ainsi que d'un accès à un espace à l'air libre couvert.

Entre 1992 et 2016, la démarche est adoptée par 350 exploitations majoritairement petites et bio. Elle atteint environ 2 % de parts de marché. La démarche est basée sur l'auto-contrôle. Si la démarche est très populaire (75 % de la population danoise la connaissent) il faut rappeler qu'elle est l'émanation de la très puissante ONG pour la protection animale « Dyrenes Beskyttelse », présente au Danemark depuis 1875 (comparable à la Société protectrice des Animaux, SPA ; en France).

2.4.2. Bedre Dyrevelfaerd

Devant le faible taux de pénétration de « Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse » et une demande sociétale grandissante par rapport au bien-être animal, l'état danois prend l'initiative de créer la démarche officielle « Bedre Dyrevelfaerd » (traduction : « Un meilleur bien-être animal »). Pour définir les exigences de « Bedre Dyrevelfaerd », une concertation avec les ONG et les acteurs de la filière est organisée par les autorités, qui aboutit à un cahier de charges différencié en plusieurs niveaux.

L'approche gouvernementale rencontre d'abord des résistances notamment parce que le niveau « 1 » est trop faible, (ce niveau est par la suite supprimé pour les porcs).

Tableau 14: Les niveaux de „Bedre Dyrevelfaerd »

	Exemples de critères pour les porcs	Exemples de critères pour les poulets de chair
Niveau 1	0,7 m ² (comparé au standard : 0,65 m ²), paille (A été supprimé plus tard)	Race à croissance plus lente Plus d'espace
Niveau 2	Plus d'espace, 0,8 m ² par rapport au 0,65 m ² du standard, litière	Enrichissement de l'espace intérieur avec du matériel de jeu Encore plus d'espace
Niveau 3	Espace avec litière à l'intérieur, accès à l'extérieur de 0,5 m ²	Encore plus d'espace, accès à l'extérieur

Sources : (Heinola et al., 2021), (Danish Veterinary and Food Administration, 2020)

Le modèle officiel n'atteint que des parts de marché faibles autour de 3 à 5 %.

Ainsi, plusieurs acteurs économiques lancent leur propre démarche de bien-être animal, avec une différenciation des niveaux, qui dans l'ensemble suivent le modèle de l'état (par exemple COOP, friland) (Heinola et al., 2021), (Sandøe, 2022).

2.4.3. Dyrevelfaerd – COOP

Une des démarches privées lancées, au Danemark, après que la démarche officielle « Bedre Dyrevelfaerd » n'ait pas eu le succès espéré, est « Dyrevelfaerd - COOP », initiée par la chaîne de supermarchés « COOP ».

Elle distingue 4 niveaux :

- Niveau 1, se rapproche du niveau 2 de la démarche officielle, et propose comme elle plus d'espace par rapport au standard et des litières.
- Le niveau 2 se caractérise par un accès à l'extérieur étant ainsi proche du niveau 3 de la démarche officielle
- Le niveau 3 reprend le cahier des charges du bio, y compris en termes d'alimentation (100% bio), elle est de fait incomparable avec la démarche officielle
- Le niveau 4 va encore plus loin que le bio en termes d'espace disponible pour les animaux.

Les parts de marché de ces différents niveaux restent en-dessous de 1% de la consommation (COOP, 2018) (Christense, et al., 2020).

2.4.4. Distinguer les démarches au Danemark ?

Vue la convergence des différentes démarches il s'est avéré plus judicieux de ne pas distinguer entre les labels, sur lesquels, de toute façon il n'y a pas de chiffres détaillés, mais d'analyser en termes de « niveaux » qui est la logique transversale des démarches (Christense, et al., 2020) (Sandøe, 2022) (Danish Veterinary and Food Administration, 2020).

Par ailleurs, le signet « Dyrenes Beskyttelse » est fréquemment utilisé pour un double étiquetage, par les autres démarches de bien-être animal au Danemark, afin de les faire profiter de la grande notoriété de ce signet (COOP, 2018).

Par conséquent, au Danemark, nous avons analysé les différents niveaux de bien-être animal « 2-3 » de façon transversale, en comparaison avec le standard (les niveaux « 1 », étant trop proches du standard, n'ont pas été analysés).

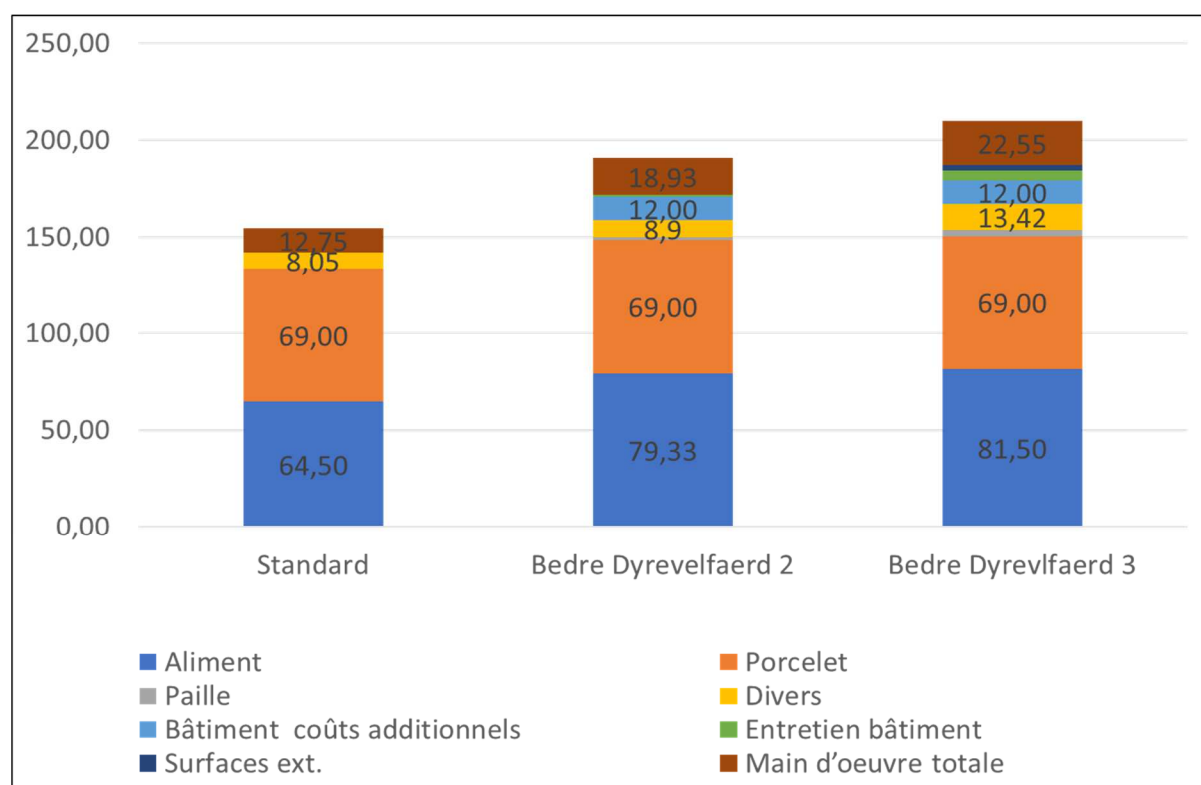
2.4.5. Danemark : surcoûts en élevage porcin

Le niveau 1 de Bedre Dyrevelfaerd ayant été supprimé à cause de sa faible distinction avec le standard, l'écart entre « standard » et « niveau 2 » est important (cf. Figure 15 et Tableau 15).

Les coûts entre les niveaux 2 et 3 sont proches. La différence vient du bâtiment (plus d'espace) des éléments structurants (« divers ») et de la paille.

La main d'œuvre est également différenciant : une aide externe est souvent nécessaire, les exploitations étant calibrées pour une main d'œuvre familiale.

Figure 15 : Bien-être animal en élevage porcin au Danemark : coûts/ animal vendu



Source: compilation Ecozept (Blom, 2020) (COOP, 2018) (Christense, et al., 2020) (Dyrenes Beskyttelse, 2021) (Hoogstra, 2019) (Landbrug & Fødevarer, 2020) (Schukat, et al., 2020) (Henningsen, 2018) configuration des élevages : 2.000 places en standard, 1.600 à 1.800 en niveau 2 et 3.

Tableau 15 : Coûts variables en élevage porcin au Danemark en €/ porc vendu

	Standard	Bedre Dyrevelfaerd 2	Bedre Dyrevelfaerd 3
Aliment	64,50	79,33	81,50
Porcelet	69,00	69,00	69,00
Paille et matériel	0,27	1,48	3,22
Divers	8,05	8,9	13,42
Amortissement du bâtiment		12,00	12,00
Entretien du bâtiment		1,00	5,00
Surfaces extérieures			3,00
Main d'œuvre totale	12,75	18,93	22,55
Total	154,57	190,64	209,69

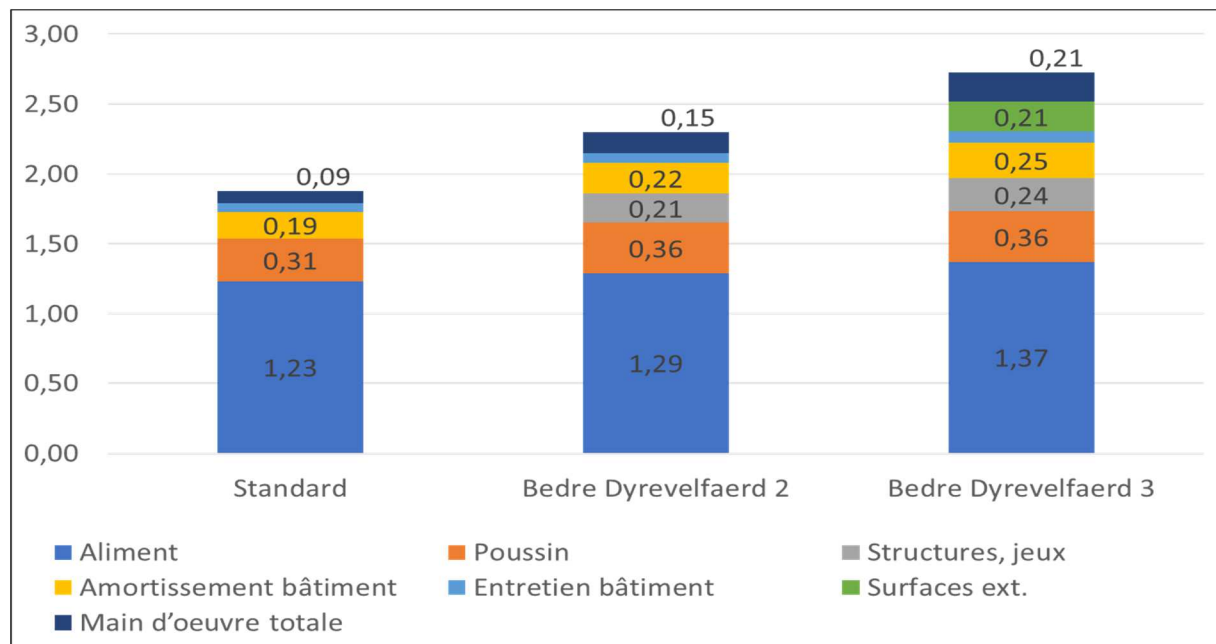
Source: compilation Ecozept (Blom, 2020) (COOP, 2018) (Christense, et al., 2020) (Dyrenes Beskyttelse, 2021) (Hoogstra, 2019) (Landbrug & Fødevarer, 2020) (Schukat, et al., 2020) (Henningesen, 2018) configuration des élevages : 2.000 places en standard, 1.600 à 1.800 en niveau 2 et 3.

Comparés au standard, les surcoûts s'élèvent à 23% (niveau 2) et 36 %. Par animal vendu, le surcoût est 36 € pour le niveau 2 et de 55 € pour le niveau 3.

2.4.6. Danemark : surcoûts en élevage volaille de chair

En élevage de volaille, la distinction entre les niveaux est nette. Les éléments différenciants sont d'abord l'aliment (0,14 € / animal vendu). Le poussin à croissance lente coûte plus cher de 0,05 €.

Figure 16 : Bien-être animal en élevage volaille de chair au Danemark : coûts (€/animal vendu)



Source : compilation Ecozept (Dyrenes Beskyttelse, 2021) (Landbrug & Fødevarer, 2020) (Sandøe, 2022) (Sandøe et al., 2022) (Henningesen, 2018)

Tableau 16 : Coûts variables en élevage volaille au Danemark en €/kg poulet vendu

	Standard	Bedre Dyrevelfaerd 2	Bedre Dyrevelfaerd 3
Aliment	1,23	1,29	1,37
Poussin	0,31	0,36	0,36
Structures, jeux		0,21	0,24
Amortissement du bâtiment	0,19	0,22	0,25
Entretien du bâtiment	0,06	0,07	0,08
Surfaces extérieures		0,00	0,21
Main d'œuvre totale	0,09	0,15	0,21
Total	1,88	2,30	2,72

Source : compilation Ecozept (Dyrenes Beskyttelse, 2021) (Landbrug & Fødevarer, 2020) (Sandøe, 2022) (Sandøe et al., 2022) (Henningsen, 2018). configuration des élevages : 25.000 places.

La main d'œuvre pèse à hauteur de 0,06 à 0,12 € dans les surcoûts en niveau 2 et 3. En niveau 3, les surcoûts liés aux surfaces à l'extérieur constituent un facteur important. En niveau 3, il y aurait selon certains experts interviewés un surcoût vétérinaire à cause de la gestion des salmonelles, mais ce n'est pas mentionné dans les études et d'autres experts parlent des coûts de vétérinaire moindres grâce à la vigueur renforcée des animaux. On constate, par rapport au conventionnel, des surcoûts de 27 % pour le niveau 2 et de 44% pour le niveau 3 (respectivement 0,42 € et 0,84 € par kg de poulet vendu).

2.4.7. Danemark : valorisation en élevage porcin et volaille de chair

Les challenges et risques de la valorisation sont en grande partie pris en charge par la Grande Distribution. Des contrats de commercialisation incluent les différents maillons de la filière : élevages (et leurs coopératives), abattoirs, transformation (y inclus découpe) et le commerce.

Les abattoirs sont la cheville ouvrière en termes d'organisation : contrôle des volumes, des qualités, ventilation des prix et primes éventuelles. Généralement, les contrats fixent bien les volumes attendus, mais seulement des orientations sur les prix.

L'enjeu principal est la valorisation de la carcasse entière. Par ex. en volaille, on arrive à bien valoriser les filets et pilons des poulets en affichant un niveau supérieur en bien-être animal. Par contre pour les ailes, les dos etc., il n'y a quasiment pas de valorisation en bien-être animal (interviews d'experts).

Les surcoûts sont répartis entre les producteurs et les consommateurs finaux, en effet :

- Les éleveurs (au travers de leurs coopératives qui négocient avec la Grande Distribution) acceptent des prix relativement bas pour leur production « bien-être animal », pour deux raisons :
 - o Intérêt stratégique de se placer dans ce rayon dont on anticipe une croissance future
 - o Application de marges différentes selon la destination : seulement 10 à 20 % de la production danoise sont destinés à la demande domestique ; la



valorisation plus importante des productions à l'export permet le financement des productions en bien-être animal.

- Les surcoûts pour une grande partie des produits finis (parties nobles) sont estimés à 30 % en moyenne (sans la prise en compte des autres parties de la carcasse). Mais le complément-prix demandé aux consommateurs est souvent de 40 ou 50 %. La différence sert à financer les autres parties de la carcasse.

Les acteurs cherchent, par le biais de la transformation, une meilleure valorisation des différentes parties des animaux. Ceci réussit mieux avec de la viande porcine, mais des progrès restent à faire, d'où la faible part de marché (interviews d'experts, (European Commission, 2022)).

Au Danemark, on expérimente avec succès la combinaison de la démarche nationale pour le bien-être animal avec une indication de l'origine des produits. Ainsi, le « porc de Bornholm » (une île en mer baltique, renommée pour ses paysages et destination touristique appréciée par les Danois) combine le « niveau 3 » en bien-être animal avec cette indication régionale (interviews d'experts).

Les négociations prennent en compte les cotations actuelles du marché de la viande porcine. Pendant les périodes, où les cotations sont basses, on peut souvent observer une surcompensation qui, du coup, ne prend pas seulement en compte le surcoût de production lié au bien-être animal, mais compense aussi une partie du risque conjoncturel. Cet effet est, selon les experts interviewés, dû aux relations plus étroites entre l'amont et l'aval et à une logique de « partenariat ».

2.4.7.1. Point d'actualité fin 2022 sur la valorisation en élevage porcin au Danemark

Au Danemark, en général, la situation économique de l'élevage porcin est meilleure que dans les pays voisins, grâce notamment à des systèmes d'élevage verticalement intégrés. Ainsi, les coûts sont restés plus stables que dans d'autres pays (interviews d'experts, (Rohlmann, 2022)).

Dans les démarches de bien-être animal il y a eu du mouvement : la démarche officielle « Bedre Dyrevelfaerd » s'impose de plus en plus quand certains acteurs abandonnent leurs propres démarches au profit de la solution officielle (p. ex. COOP a rejoint la démarche officielle) (interviews d'experts).

Néanmoins, dans le domaine porcin, la conversion des exploitations vers des systèmes d'élevage plus respectueux du bien-être animal ne progresse que lentement. Un frein important réside dans la valorisation intégrale de la carcasse : actuellement, seulement 40 % des parties d'une carcasse issue d'un cahier des charges « bien-être animal » peuvent être valorisées à un prix supérieur au niveau de la distribution. A cette difficulté s'ajoute l'exigence du Ministère de l'Agriculture, de vendre la viande « bien-être animal niveau 2 » au maximum 20 % plus cher (au niveau de la consommation finale) que la viande standard (interviews d'expert). Ainsi, seulement 170 exploitations ont adopté le système « Bedre Dyrevelfaerd » (sur 2.500 exploitations au total, donc 7 %) (Bedre Dyrevelfaerd, 2022).

Le tableau suivant montre les chiffres-clé de l'économie de bien-être animal au niveau des exploitations.

Tableau 17: Coûts, recettes et résultats en € par porc vendu (96 kg poids carcasse)

En € par porc vendu	Standard	Bedre Dyrevelfaerd 2	Bedre Dyrevelfaerd 3
Coûts*	155	191	210
Recettes (prix min : 1,45 €/kg)	139		
Recettes (prix moyen : 1,65 €/kg)	158		
Recettes (prix max. : 1,85 €/kg)	178		
Primes €/kg		0,17	0,66
Primes €/ porc vendu		16	63
Résultat (min)	-15	-35	-7
Résultat (moyen)	4	-16	12
Résultat (max)	23	3	31

(*) Cf. chiffre du Tableau 15 dont la validité, en ordres de grandeur a été confirmée par entretien d'experts en novembre 2022. Les prix pour l'aliment augmenteraient moins au Danemark grâce à l'autoconsommation. (interviews d'experts).

Rappelons que le niveau 1 de « Bedre Dyrevelfaerd » a été supprimé à cause de sa faible distinction avec le standard.

On constate qu'en niveau 2 les primes ne suffisent généralement pas pour compenser les surcoûts (mais on nous signale dans les interviews d'experts que des accords bilatéraux entre amont et aval prévoient souvent des paiements complémentaires pour amortir le surcoût).

En niveau 3, la situation semble plus favorable, mais il faut souligner la diversité des situations et notamment l'influence des coûts du bâti (adaptation ou nouvelle construction) (interviews d'experts)

2.4.7.2. Point d'actualité fin 2022 sur la valorisation en élevage de poulets de chair au Danemark

Au Danemark, pendant l'année 2022, la démarche « Bedre Dyrevelfaerd » a connu un succès grandissant notamment dans le domaine de la volaille de chair. La valorisation de l'animal entier est plus facile ici que dans le secteur porcin. Ainsi, 80 élevages de poulets de chair ont récemment rejoint les différents niveaux de « Bedre Dyrevelfaerd » (sur les environ 250 élevages danoises, donc 30 %) (Bedre Dyrevelfaerd, 2022).

Avec le basculement de plusieurs démarches privées (entre autres COOP) vers le système officiel « Bedre Dyrevelfaerd », le secteur est dans une période de grands changements.

Fin 2022, les différentes maisons de la Grande Distribution danoise seraient en train de se doter d'un accord-cadre de ne plus vendre du poulet conventionnel (comme c'est déjà le cas aux Pays-Bas, cf. chapitre 2.3.5.2). Vue la forte concentration dans le secteur (seulement deux abattoirs sont présents dans le domaine de la volaille de chair, HKScan, et Danpro) la plus grande confidentialité est gardée autour de ces négociations.



Dans cette situation, les acteurs en aval sont sous tension, et nous n'avons pas pu obtenir des informations sur les prix pratiqués. Les élevages sont tenus, par leurs contrats, de garder la confidentialité sur les prix pratiqués (interviews d'experts)⁸. Nous ne pouvons donc pas indiquer les résultats économiques de l'élevage de poulet de chair sous condition de bien-être animal au Danemark.

Notons qu'en conventionnel, les prix varient entre 0,73 et 0,91 €/ kg poids vif. La marge brute dégagée en conventionnel varie par conséquent entre -0,13 €/poulet vendu et 0,30 €/poulet vendu. Actuellement, c'est la situation négative (-0,13 €/poulet vendu) à laquelle doivent faire face les élevages (interviews d'experts).

2.4.8. Danemark : retour des élevages porcins

Nos différents échanges avec les éleveurs et les acteurs de terrain dans le secteur porcin au Danemark peuvent se résumer par les constats suivants :

- Moins de stress pour les hommes et pour les animaux, ambiance beaucoup plus calme
- Exposition au climat extérieur : humidité / pluies demandent parfois des interventions imprévues
- Pénibilité du travail et effort accrus à cause
 - o De la surveillance et observation des animaux plus complexes (plus de groupes, extérieur)
 - o Du paillage / litière : deux fois plus de travail, voire deux fois et demi
 - o De l'aide extérieure nécessaire, difficile de trouver du personnel compétent, gestion de la main d'œuvre plus complexe
- Exemples de solutions :
 - o Calibrage paille hachée
 - o Organiser une passerelle au-dessus des compartiments pour une surveillance facile
- Travail plus satisfaisant, une implication dans la communication avec les consommatrices / consommateurs est demandée par l'aval : journée « portes ouvertes », concrètement accès à une estrade qui permet de voir les animaux à 15 m de distance
- Stabilité du prix accrue : « la Grande Distribution compense les variations par une prime ajustable ».

Dans l'ensemble, ce sont les améliorations dans le travail quotidien et la plus grande stabilité dans les ventes qui convainquent les éleveurs, la rentabilité n'est pas perçue comme supérieure.

⁸ Une étude de l'Université de Copenhague sous la direction de Peter Sandoe à ce sujet est en cours et sera publiée fin 2022 ou début 2023, mais elle ne portera pas non plus sur les prix pratiqués, faute d'informations disponibles.



2.4.9. Danemark : retour des élevages volaille de chair

Nous pouvons résumer nos échanges avec les éleveurs et les acteurs de terrain dans le secteur « volaille de chair » au Danemark comme suit :

- Contrairement au secteur porcin, on nous fait bien part d'une meilleure rentabilité au moins pour les niveaux 2 et 3 grâce à une meilleure coopération avec l'aval
- Surcharge de travail
 - o Dédoublément du travail pendant la période de conversion (ressenti)
 - o Une fois la conversion accomplie, peu de temps de travail additionnel
 - o Travail additionnel surtout à cause du parcours extérieur
- Plus d'effort physique à cause de la litière mais qui peut être réduit :
 - o par l'utilisation de sciure ou de broyat issu de méthaniseurs
 - o par l'utilisation de paille hachée
- Ambiance de travail plus agréable : animaux moins stressés, en meilleure santé, notamment au niveau des pattes
- Complément de travail pour les contrôles et l'administration
- L'acceptation de l'ingérence de la part de tiers (aval, contrôleurs) est nécessaire.

Les constats sont, dans l'ensemble, positifs et permettent de dire que des reconversions vers le standard ne sont pas envisageables pour les éleveurs, une fois les systèmes « bien-être animal » adoptés.

3. Conclusions

Les études et enquêtes menées dans le cadre du projet ont permis d'identifier distinctement les facteurs des surcoûts, les conditions à la valorisation et les perspectives pour les démarches de bien-être animal. Nous pouvons également déduire de ce travail comparatif des recommandations pour la mise en place de nouvelles démarches de bien-être animal dans les secteurs porcin et volaille de chair.

La filière volaille semble présenter un meilleur progrès dans le domaine du bien-être animal, notamment aux Pays-Bas. Ce domaine montre également des meilleures performances économiques. Une explication possible est la plus grande concentration dans ce secteur et un meilleur équilibre des forces de négociation entre l'amont et l'aval.

3.1. Le passage « critique » du standard au premier niveau de bien-être animal

Ainsi, il semblerait que le premier pas, de « standard » vers le « premier niveau bien-être animal » (appelé niveau 1 ou niveau 2 selon les pays) soit le plus critique.

Il signifie, en termes de cahier des charges généralement :

- Pour les porcs charcutiers : pas de caudectomie, plus d'espace (groupes plus petits), litière et matériel de jeu
- Pour les poulets de chair : choix des races/ souches à croissance lente, plus d'espace, possibilités de picorer, matériel structurant

Ce premier niveau génère bien un surcoût, au niveau de l'élevage et par rapport au modèle standard, de 10 à 40% environ selon les démarches.

Mais en même temps, ce premier niveau ne reflète souvent que le niveau légal. Les exigences légales ne sont d'ailleurs pas toujours imposées en totalité, du fait de l'existence de dérogations (cas par exemple de la caudectomie dans le secteur porcin).

Le premier niveau de bien-être animal n'est donc, souvent, rien qu'un « nouveau standard minimum à terme » et ne permet qu'une faible valorisation sur le marché (voire pas de valorisation additionnelle du tout). Effectivement « *l'absence de maltraitance déjà interdite par la loi ne constitue pas une valeur ajoutée aux yeux des consommateurs* » - c'est ainsi qu'un des experts a résumé la situation.

Pourtant, même ce premier niveau de bien-être animal engendre un surcoût et nécessite donc une compensation financière pour les éleveurs. Comme cette compensation ne peut pas toujours être obtenue par un complément-prix au premier niveau de bien-être animal, on peut organiser un financement à l'intérieur de la filière, par une coopération étroite avec l'aval dans une logique de transfert de marges entre les différentes catégories.

Si une compensation financière pour le passage au niveau 1 (ou le niveau 2 dans certains pays) est nécessaire pour les exploitations, ces-dernières ont toutefois aussi un intérêt stratégique à investir à leur niveau dans les adaptations nécessaires. Elles anticipent ainsi l'évolution de la législation qui, de façon prévisible, ira vers un renforcement du bien-être animal à court ou à moyen-terme. Il est donc dans leur propre intérêt de se rapprocher du niveau 1, ce qui peut peser dans la balance des arbitrages et négociations.

3.2. Les niveaux supérieurs du bien-être animal

Les motivations des éleveurs pour rejoindre les niveaux 2 et 3 des démarches en bien-être animal sont :

- L'envie de changer/ de progresser dans les pratiques agricoles, la reconnaissance de cette évolution
- Une plus grande stabilité dans les ventes (même sans meilleure rentabilité).

Les niveaux 2 et 3 sont généralement caractérisés par un accès à l'extérieur plus ou moins spacieux, avec ou sans toit. Ces contraintes rajoutent 10 à 40 % en termes de coûts. Elles seront mises en œuvre uniquement par les exploitations qui par leur disposition géographique (espace disponible, configuration non morcelée du parcellaire) s'y prêtent, ce qui délimite fortement leur montée en nombre.

Ainsi, ces niveaux de production plus exigeants sont limités en volumes, ce qui facilite d'un côté, la valorisation sur un marché segmenté, à forte valeur ajoutée.

D'un autre côté, ces marchés segmentés sont, par leur nature, de volume limité. Il y a donc très peu d'élevages qui s'y engagent et ceux-ci sont caractérisés par des situations

- de bâti favorable (bâtiments adaptables à moindre coûts, parcellaire regroupé disponible).
- de valorisation garantie (à l'intérieur des contractualisations avec l'aval).

Dans le passé, l'aval, notamment la Grande Distribution, a souvent poussé à élargir la production sous des niveaux supérieurs en bien-être animal et par conséquent élargi ses systèmes de contractualisation. Dans la situation actuelle par contre ces projets sont souvent ralentis et on ne propose plus de nouveaux contrats aux élevages.

Même sous conditions de valorisation favorables, la rentabilité des exploitations dépendra fortement des coûts liés aux investissements (bâtiments, surfaces).

3.3. Le bien-être animal et l'économie des élevages

Même si la comparabilité entre les différentes démarches de bien-être animal est limitée, le passage du standard à un premier niveau de bien-être animal est, dans la majorité des cas, économiquement difficile. Ce premier niveau, qui s'installe souvent comme « le nouveau standard à venir » entraîne des coûts supérieurs. Mais les primes (qui, du coup, deviennent une composante « standard », comme la cotation) sont souvent trop faibles pour compenser les surcoûts. Actuellement, (par exemple en Allemagne et aux Pays-Bas), la contractualisation avec l'aval est encore bien présente même dans le premier niveau et permet généralement une compensation du surcoût au-dessus de la prime officielle. Mais il est à craindre qu'une fois le niveau standard établi, de telles garanties de couverture de surcoûts disparaissent.

Aux Pays-Bas, la réussite rapide d'instaurer un niveau supérieur de bien-être animal dans le secteur des poulets de chair peut être attribuée à une politique concertée des maisons de la Grande Distribution. L'engagement de ces dernières de ne plus proposer du « standard », a mis les élevages qui peuvent proposer du poulet « bien-être animal » en position de force. L'arbitrage des prix et primes par un tiers (par l'université de Wageningen) est un modèle d'organisation de filière novateur qui pourrait faire école.



L'apparente supériorité économique, dans nos calculs de résultat, des niveaux plus élevés de bien-être animal (niveaux 2 - 3, ou 3-4) selon les démarches), est à considérer avec précaution :

- Les coûts liés aux bâtiments et aux surfaces à mobiliser, varient très fortement et sont mal répertoriés dans les données accessibles
- La demande des consommatrices et consommateurs par rapport à ces produits, nécessairement plus chers, est limitée et les parts de marché n'accroissent que lentement.

Tout élargissement de la production en bien-être animal dépend donc d'un diagnostic de la situation individuelle des élevages en question et d'un projet de mise en marché cohérent.

3.4. Facteurs à succès dans la conception de démarches « bien-être animal »

Nos résultats suggèrent que le succès d'une démarche dépend essentiellement de trois facteurs :

- distinction par rapport au standard
- intégration de différents niveaux de la filière
- rémunération transparente/ équitable des élevages

La distinction par rapport au standard est essentielle (cf. 3.1) même s'il s'agit d'un premier niveau d'une démarche à plusieurs niveaux. L'introduction des démarches à plusieurs niveaux, là où avant il n'y avait que du très haut niveau⁹, peut exercer une pression déloyale sur le secteur (qui est fragile par sa nature de niche). Un refus de coopération des acteurs historiques peut être observé, mais le manque d'ambition peut aussi empêcher toute dynamique propre de la nouvelle démarche (d'où la suppression du niveau 1 « Bedre Dyrevelfaerd » au Danemark et l'échec de « Tierwohl » en Allemagne).

Au sujet des prix payés aux producteurs, les démarches à succès organisent une ventilation entre les différents niveaux, en jouant sur les catégories de produits. Grâce à la contractualisation avec la transformation et le commerce, il est ainsi possible d'effectuer une compensation entre les différents types de produits :

- Le complément-prix demandé pour la viande peut être relativement faible (inférieur au surcoût)
- Le complément-prix demandé pour la charcuterie et pour les produits transformés peut en revanche être plus élevé et financer pour partie le surcoût de la viande.

La coopération entre acteurs, le long de la filière, est la base même du succès. L'engagement de la Grande Distribution est un facteur crucial pour la montée en puissance des démarches bien-être animal (p.ex. COOP au Danemark, ALDI en Allemagne).

⁹ Par exemple Dyrenes Beskyttelse » au Danemark ou « Neuland » en Allemagne



Finalement, les démarches fonctionnent surtout dans une logique nationale, mais la combinaison avec une origine locale ou régionale emblématique peut permettre une valorisation additionnelle.

3.5. Leviers et freins

La première condition pour un élargissement de systèmes de production respectueux du bien-être animal, est l'intérêt économique que peuvent représenter ces derniers pour les élevages. Le présent rapport esquisse ces conditions économiques sous leur aspects quantitatif (couverture des surcoûts) et qualitatif (réduction du risque, contractualisation avec l'aval).

Les principales barrières d'entrée (aux niveaux supérieurs des démarches), pour les élevages, sont la configuration des bâtiments et les surfaces disponibles.

Les adaptations des bâtiments coûtent cher. Mais toute rénovation en profondeur et surtout toute nouvelle construction se heurte aussi à l'obstacle du permis de construire.

Or, ces permis de construire ou de rénover sont, dans tous les pays observés, aujourd'hui très difficiles à obtenir. Les projets de construction dans l'élevage porcin ou de volailles rencontrent une très forte opposition par la population. Cette opposition est due à la crainte de nuisances (odeurs notamment) et elle ne distingue pas entre projets conventionnels, ceux respectueux du bien-être animal (elle concerne de la même façon les projets en élevage bio). L'opposition aux installations d'élevage est présente dans l'espace rural tout comme dans les zones péri-urbaines. Parfois, les éleveurs renoncent à leur projet même dans le cas où le permis de construire est accordé, pour éviter des conflits avec leur voisinage. Nous rencontrons donc ici une contradiction du comportement citoyen : l'exigence du bien-être animal se heurte à l'opposition à toute nouvelle construction d'élevage, même si cette dernière se conforme aux plus hautes normes du bien-être animal. Pour sortir de cette impasse, la société civile et les acteurs politiques doivent s'engager dans un processus de concertation, en général, mais aussi localisé, là où de nouveaux projets d'élevages existent¹⁰.

Dans la mise en place de nouvelles démarches de bien-être animal (ou dans l'évolution de ces dernières) il convient de réaliser un inventaire des exploitations qui, par leur configuration sont adaptées à cette démarche, et concentrer les études sur celles-ci.

Si le sujet du bâti se présente comme un enjeu particulièrement complexe qu'on ne pourra traiter qu'à moyen-terme, d'autres freins peuvent être levés plus facilement.

Ainsi, le manque d'information et les a-prioris qui persistent dans le monde agricole peuvent être palliés par une communication plus volontariste, portée par les responsables publics et syndicaux.

Un recueil de bonnes pratiques en élevage respectueux du bien-être animal, diffusé largement auprès des acteurs de la filière, peut contribuer à réduire les surcharges de

¹⁰ Dans le même sens, il convient de refuser toute nouvelle autorisation de construction qui aboutirait à un bâtiment inapte à l'élevage respectueux du bien-être animal. Comme les élevages qui ne pourront pas s'adapter aux exigences plus élevées du bien-être animal risquent de se faire écarter du marché à mi-terme, il paraît souhaitable de proposer des plans de sortie (aux Pays-Bas, un tel plan avec une prime à l'arrêt de production, existe depuis 2022, il vise à réduire le cheptel de 30 %).



travail et à augmenter la rentabilité. Ces éléments peuvent constituer, en même temps, une base pour des formations spécifiques proposées aux éleveurs.

Finalement, le défi de la formation du personnel agricole est à relever : le personnel, qu'il soit permanent ou en remplacement temporaire (vacances, maladie) n'est aujourd'hui pas formé pour aider à conduire un élevage qui répond aux niveaux élevés de bien-être animal. Les formations se font toujours en vue d'un emploi en élevage standard. Compléter les programmes de formation en ce sens paraît incontournable pour faciliter la conversion des exploitations vers des pratiques d'élevage plus respectueuses du bien-être animal.

4. Bibliographie

"Aldi will sich mit Tierschutz profilieren". **Maurin, Jost. 2021.** Germany : s.n., 2021, Die Tageszeitung, p. 10.

Agra Europe. 2022. <https://www.topagrar.com/rind/news/bundeskartellamt-fordert-von-itw-mehr-wettbewerb-im-finanzierungsmodell-12810807.html>. [En ligne] 24 01 2022.

Agrarheute. 2019. Kritik für staatliches Tierwohllabel: Unzureichend und nur freiwillig. [En ligne] 2019. <https://www.agrarheute.com/politik/kritik-fuer-staatliches-tierwohllabel-unzureichend-nur-freiwillig-551456>.

Albert-Schweitzer Stiftung für unsere Mitwelt. 2022. Vergleich der Europäischen Masthuhn-Initiative. 2022.

Anynom. 2021. Fachinfo Schein: Schweineproduktion in Danemark. <https://fachinfo-schwein.de/aktuelles/statistik/schweineproduktion-in-danemark> : s.n., 2021.

Bandt, Olaf. 2021. BUND-Kommentar: Keine Ausreden mehr: Politik darf den Umbau der Nutztierhaltung nicht weiter verzögern. s.l. : Bund, 2021.

Bedre Dyrevelfaerd. 2022. Hvor mange besætninger er tilmeldt? [En ligne] 10 2022. <https://bedre-dyrevelfaerd.dk/for-virksomheder/hvor-mange-besaetninger-er-tilmeldt>.

Beter Leven - Dieren bescherming. 2020. A conscious choice - Introduction of the Better Life label. 2020.

Beter Leven keurmerk. 2021. Fees BLL 2022. Netherlands : s.n., 2021.

Better chicken commitment. 2022. EU broiler chicken welfare. 2022.

BioHandel. https://biohandel.de. AbL: Streit um Neuland-Fleisch bei Aldi. [En ligne] [Citation : 15 02 2022.] <https://biohandel.de/markt-branche/abl-streit-um-neuland-fleisch-bei-aldi>.

Blom, Mie Nielsen. 2020. Årsrapport for den danske fjerkræproduktion. Geflügel. Denmark : s.n., 2020.

BMEL . 2019. Das staatliche Tierwohlkennzeichen für Schweine. Germany : Bundesministerium für Ernährung und Landwirtschaft, 2019.

BMEL. 2022. Statistische Reihen zur Landwirtschaft. <https://www.bmel-statistik.de/landwirtschaft/tierhaltung>. [En ligne] 03 2022. [Citation : 21 03 2022.] <https://www.bmel-statistik.de/landwirtschaft/tierhaltung>.

Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung. 2021. Bericht zur Markt- und Versorgungslage mit Fleisch 2021. Bonn : BLE, 2021.

Chemnitz et al., Christine. 2013. Fleischatlas: Daten und Fakten über Tiere als Nahrungsmittel. s.l. : Heinrich Böll Stiftung, Bund, Le Monde diplomatique, 2013.

Christense, Tove et Sandøe, Peter. 2020. Styrkelse af grisenes velfærd gennem markedsdrevne initiativer. Schwein. Denmark : s.n., 2020.

COOP. 2018. Faktaark om Dyrevelfærd. Dänemark : s.n., 2018. Artikel abgespeichert auf Französisch: "Bien-être animal".



Danish Veterinary and Food Administration. 2020. The Governmental animal-welfare label. Ministry of Environment and Food of Denmark. 2020.

Deblitz, Claus et al. 2021. Politikfolgenabschätzung zu den Empfehlungen des Kompetenznetzwerks Nutztierhaltung. Germany : Thünen Working Paper, 2021.

Deter, Alfons. 2021. PHW-Gruppe baut Tierwohlkonzept Privathof-Geflügel substantiell aus. *top agrar online*. 2021. Geflügel.

Deutscher Tierschutzbund e.V. 2020. Das Tierschutzlabel des deutschen Tierschutzbundes. 2020.

—. **2012.** Kriterienkatalog für eine tiergerechte Haltung und Behandlung von Masthühnern im Rahmen des Tierschutzlabels "Für mehr Tierschutz". 2012 .

Dorfner, Dr. Gerhard. 2021. Animal Future - Wege in eine nachhaltige Nutztierhaltung. LfL Agrarökonomie. 2021.

Dutch meat board. 2004. Effective tracing in Dutch pig chain. [En ligne] 2004. <https://www.thepigsite.com/news/2004/12/effective-tracing-in-dutch-pig-chain-1>.

Dyrenes Beskyttelse. 2021. Anbefalet af Dyrenes Beskyttelse: Specifikation Mærkekrav slagtefjerkræ. Geflügel. Denmark : s.n., 2021.

—. **2021.** Dyrenes Beskyttelse: Specifikation Mærkekrav svin. Schwein. Denmark : s.n., 2021.

Ester-Heuing, Angela et Feil, Jan-Henning. 2016. Was Tierwohl kostet. DLG-Mitteilung. 2016.

European Commission. 2022. Study on Animal Welfare . 2022.

European Parliamentary Research. 2021. Animal welfare on the farm - ex-post evaluation of the EU legislation: Prospects for animal welfare labelling at EU level. s.l. : European Impementation Assessment, 2021.

Evain, Loïc et Parant, Marie-Frédérique. 2021. Parangonnage européen sur le bien-être animal et la lutte contre la maltraitance animale. France : Minstère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2021.

Fesser, Waltraud, Klein, Sabine et Schautz, Dr. Britta. 2019. Fleisch aus besserer Tierhaltung ist rar. Germany : s.n., 2019.

Fleischwerk Edeka Nord. 2022. Edeka Gutfleisch. [En ligne] 31 10 2022. <https://www.edeka-gutfleisch.de/gutfleisch-strohschwein/bezahlung-der-landwirte/>.

Food Business Team. 2020. compassioninfoodbusiness.com. NORSK KYLLING AND REMA 1000, Changing the Retail Broiler Market in Norway. [En ligne] 2020. <https://www.compassionlebensmittelwirtschaft.de/media/7440908/case-study-rema-1000-norsk-kylling.pdf>.

Greenpeace. 2020. Fleisch-Kennzeichnung - was sagen die Siegel aus? Geflügel, Rind, Schwein. 2020.

—. **2022.** Supermarkt-Check IV: Zäher Abschied vom Billigfleisch. 2022.

Haller, Therese. 2021. Bedeutung der Landwirtschaft in einer zunehmend urbanen Gesellschaft. s.l. : ETH Zürich, 2021.



Haltungsform GmbH. <https://www.haltungsform.de>. [En ligne] [Citation : 01 02 2022.] <https://www.haltungsform.de>.

Heinola et al., Katriina. 2021. *Comparison of 12 Different Animal Welfare Labeling Schemes in the Pig Sector*. s.l. : MDPI, 2021.

Henningsen, Arne. 2018. The Relationship between Animal Welfare and economic Performance on Farm level. *Journal of Agricultural Economics*. 2018, pp. 142-162.

Hoogstra, Anne. 2019. *Cost-efficiency analysis of animal welfare improvements in Dutch growing-finishing pigs*. Netherlands : Wageningen University & Research, 2019.

Hüttenschmidt, Anna. 2021. BMEL verlängert Antragsfrist für das Bundesprogramm Stallumbau. *top agrar online*. 2021.

IKB nederland. 2021. over IKB Nederland. [En ligne] 2021. <https://www.ikbnederland.nl/over-ikb-nederland/>.

Initiative Tierwohl. 2020. *Anbieter der Haltungsformen*. 2020.

—. **2021.** *ITW heute: 6 Jahre, 2 Programmphasen*. 2021.

Initiative Tierwohl. 2019. <https://initiative-tierwohl.de/2019/02/08/unkompliziert-einheitlich-nachvollziehbar/>. [En ligne] 2019. [Citation :]

Jücker, Caroline. 2021. Tierwohl: Trägt es der Markt oder braucht es den Staat? *top agrar online*. 2021.

Koch, Josef. 2021. Knatsch in der Borchert-Kommision. *Wochenblatt, Bayerisches Landwirtschaftliches*. 2021, 23/02/2021.

Lambertz, Christian et Gläcker, Susanne. 2020. *Praxiswissen für eine tierwohlgerechte und nachhaltige Nutztierhaltung*. Netzwerk Fokus Tierwohl. 2020.

Landbrug & Fødevarer. 2020. *Tabeller og figurer*. Denmark : s.n., 2020.

Lebensmittel Fortschritt. 2021. Lebensmittel Fortschritt. [En ligne] 11 2021. <https://lebensmittel-fortschritt.de/interview-masthuhn-initiative-praxis>.

LfL. 2019. *Schweinehaltung: Unser Hauptfokus ist das Tierwohl*. s.l. : Jahresbericht der LfL 2019, 2019.

Mehr Tierwohl durch verkürzte Transportwege. **BMEL. 2021.** 2021. Pressemitteilung.

Meulen, Harold van der. 2022. Agrimatie NL. [En ligne] 21 04 2022. <https://www.agrimatie.nl/ThemaResultaat.aspx?subpubID=2232&themaID=2286&indicatorID=2015§orID=2258>.

Michel, Johanna. 2021. Sauenhalter können Förderung für Stallumbau bis September beantragen. *agrarheute*. 2021.

Neuland. 2022. Haltung zeigen! Kriterien der Tierhaltung im Vergleich. [En ligne] 2022. <https://www.neuland-fleisch.de>.

—. **2019.** *Neuland-Richtlinien - Allgemeine Anforderungen*. <https://www.neuland-fleisch.de> : s.n., 2019.



Nissen, Berith. o. J.. Double débat moral sur le bien-être animal au Folkemødet. o. J. Im Dokument keine sichtbare Quelle oder Jahr vorhanden.

Pigbuisness. 2020. Welzijnscheck vanaf 1 juli verplicht in IKB. Pigbuisness. 2020.

Pirsich, Wiebke. 2017. *Tierwohl in der Fleischbranche: Label - Verbraucherienstellung - Vermarktungswege.* Germany : Georg-August-Universität Göttingen, 2017.

Producert. 2021. *Producert Gecertificeerd Scharrelvlees.* Netherlands : s.n., 2021.

Prof. Dr. Spiller, Achim et Dr. Franz, Anabell. 2015. *Untersuchung zum Arbeitspapier "Nachhaltige Nutztierhaltung" im Auftrag des Ministeriums für Klimaschutz, Umwelt, Landwirtschaft, Natur- und Verbraucherschutz: Möglichkeiten, höhere Erzeugerkosten am Markt zu realisieren.* Germany : Georg-August-Universität Göttingen, 2015.

Rabobank. 2022. Cost price for fattening pigs. [En ligne] 06 2022. <https://www.rabobank.com/en/research/index.html>.

Rabofski, Esther. 2022. Mehrkosten in BCC? [interv.] Burkhard Schaer. 03 03 2022.

Roguet, Christine. 2017. *Initiatives et labels bien-être en Europe: Allemagne, Pays-Bas, Danemark.* s.l. : ifip-institut du porc, 2017.

—. 2018. Initiatives et labels bien-être se développent dans le Nord de l'Europe. *Tech PORC économie.* 2018.

Rohlmann, Christa. 2022. *Steckbrief zur schweinhaltung.* s.l. : Thünen-Institut, 2022.

—. 2020. *Steckbriefe zur Tierhaltung in Deutschland: Ferkelerzeugung und Schweinemast.* s.l. : Thünen, 2020.

Saatkamp et al., Helmut W. 2019. *Transition from Conventional Broiler Meat to Meat from Production Concepts with Higher Animal Welfare: Experiences from The Netherlands.* Netherlands : MDPI, 2019.

Sandøe et al., Peter. 2022. *Journal Pre-proof (personal information on article to be published in 2022).* Netherlands : s.n., 2022.

Sandøe, Peter et al. 2022. *Market driven initiatives can improve broiler welfare.* Geflügel. Dänemark (+Deutschland, Schweden, Niederlande, UK) : s.n., 2022.

Schneider, Norbert. 2022. *LfL-Deckungsbeiträge und Kalkulationsdaten - Schweinemast.* s.l. : Ifl, 2022.

Schuck-Paim, Cynthia, Alonso Wladimir J. 2022. *QUANTIFYING PAIN IN BROILER CHICKENS.* <https://welfarefootprint.org/broilers/> : s.n., 2022.

Schukat, Sirkka, Ottmann, Theresa et Heise, Heinke. 2020. *Betriebswirtschaftliche Bewertung von Maßnahmen zur Steigerung des Tierwohls am Beispiel der Initiative Tierwohl aus der Perspektive konventioneller Schweinemäster. Berichte über Landwirtschaft.* 2020.

Schulze Steinmann, Matthias. 2021. Aldi-Ankündigung: Eine Aufgabe für Minister, nicht für Marketingstrategen! *top agrar online.* 2021.

Schulze Steinmann, Matthias et Arden, Marcus. 2021. Interview mit Aldi-Management: "Das Ding drehen wir nicht mehr zurück". *top agrar online.* 2021.



Statistics Denmark. 2022. <https://www.statistikbanken.dk/HDYR1>. 2022.

StMELF. 2021. Tiergerechte Haltung von Nutztieren. Bayerisches Staatsministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten. 2021.

Tierschutz. **TMASGFF. 2021.** Germany: Thüringer Ministerium für Arbeit, Soziales, Gesundheit, Frauen und Familie, 2021. Umsetzung des "Aktionsplans zur Einhaltung der Rechtsvorschriften in Bezug auf das Schwänzekupieren beim Schwein".

Tierwohl: Bayern erhöht Stallbauzuschuss auf 40 Prozent. **Koch, Josef. 2021.** s.l. : Bayerisches Landwirtschaftliches Wochenblatt, 2021.

top agrar online. 2021. Landwirtschaft im Dialog - Mehr Tierwohl in den Ställen und bessere Arbeitsbedingungen. 2021.

van der Plas, Caroline. 2020. Welzijnscheck vanaf 1 juli verplicht in IKB. [En ligne] 2020. <https://www.pigbusiness.nl/artikel/255485>.

van Horne, P.L.M. 2018. Competitiveness of the EU poultry meat sector, base year 2017. Netherlands : Wageningen University & Research, 2018.

—. **2020.** Economics of broiler production systems in the Netherlands. Netherlands : Wageningen University & Research, 2020.

Verbraucherzentrale NRW. 2019. Die Kriterien der Europäischen Masthuhn-Initiative im Vergleich mit anderen Regelwerken. 2019.

Wild, Christian et Dr. Damme, Klaus. 2018. Mehr Tierwohl durch die Brancheninitiative: Die Hähnchenmäster leisten ihren Beitrag. DGS Magazin. 2018.

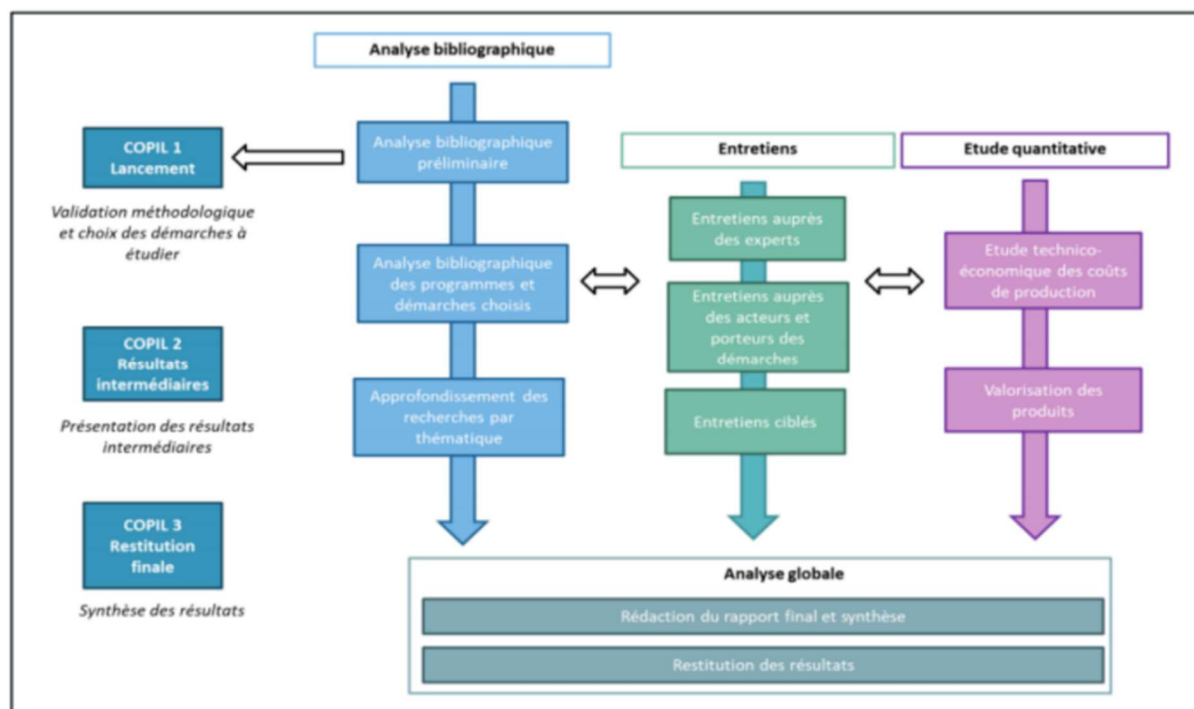
Wissenschaftliche Dienste. 2018. Private und staatliche Tierwohlkennzeichen in Deutschland und in der EU. s.l. : Deutscher Bundestag, 2018.

WWF. 2015. Wer garantiert "besseres" Fleisch? Vergleich von Gütesiegeln für nachhaltiger produziertes Fleisch. 2015.

Zinke, Olaf. 2020. Höfesterben auf Niederländisch: Jeder achte Schweinebauer gibt auf . Agrarheute. 2020.

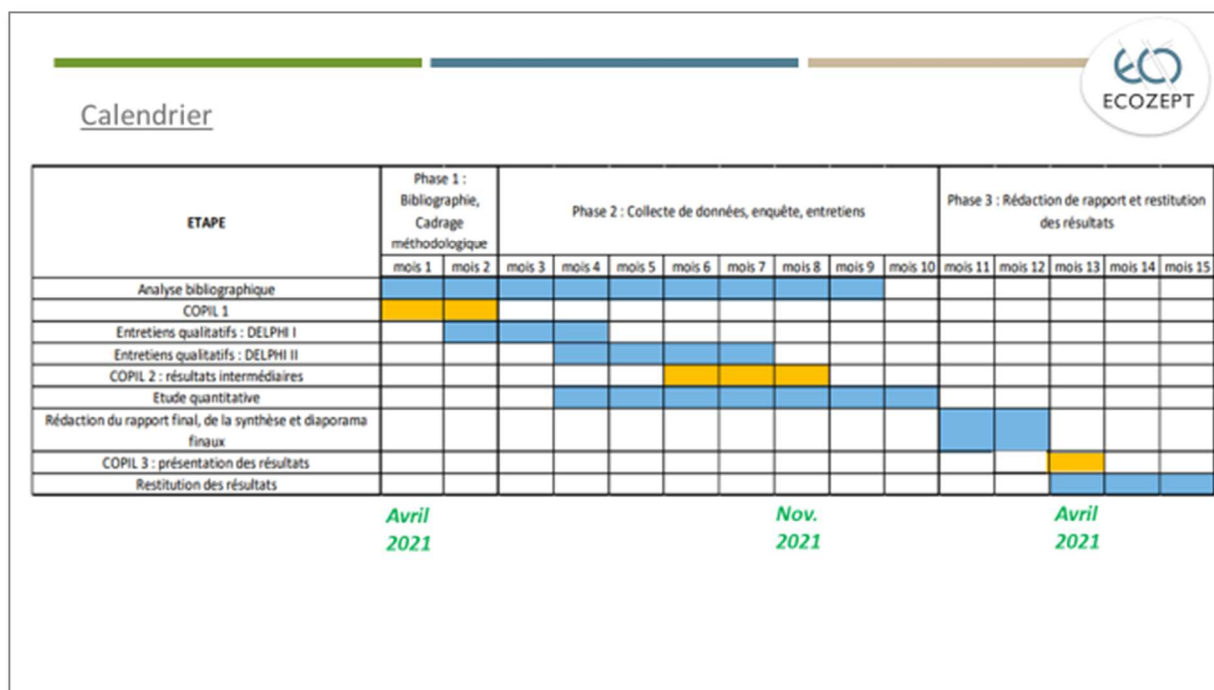
5. Annexe 1 : Déroulement schématique du projet

Déroulé du projet



Source : Ecozept, Proposition technique soumise à FranceAgriMer en Novembre 2020

Calendrier du projet



Source : Ecozept, Proposition technique soumise à FranceAgriMer en Novembre 2020

6. Annexe 2 : Liste des personnes interrogées

Nom	Prénom	Institution	Pays	Domaine / Activité
Gocsik	Eva	Wageningen University	Netherlands	Chercheur / Observateur
Hoste	Robert	Wageningen University	Netherlands	Chercheur / Observateur
Ravn Heerwagen	Lennart	Copenhagen University	Denmark	Chercheur / Observateur
Vesterlund Olsen	Jakob	Copenhagen University	Denmark	Chercheur / Observateur
Christensen	Tove	københavns universitet	Denmark	Chercheur / Observateur
Hartmann	Wilfried	KTBL	Germany	Technicien/expert élevage
Pruisken	Heinrich	Agravis Raiffeisen AG	Germany	Technicien/expert élevage
Schierhold	Silke	Landwirtschaftskammer Hannov	Germany	Technicien/expert élevage
Backus	Gé	POV	Netherlands	Chercheur / Observateur
Matena	Lisanne	Nepluvi	Netherlands	Chercheur / Observateur
den Herder	Aalt	Netherlands Vakbon Pluimveeh	Netherlands	Expert
Tind Sorensen	Jan	Aarhus university	Denmark	Chercheur / Observateur
Henningsen	Arne	Copenhagen University	Denmark	Chercheur / Observateur
Sandoe	Peter	Aarhus university	Denmark	Chercheur / Observateur
Sondergaard Niels	Henrik	AVEC	Denmark	Technicien/expert élevage
Fink Hansen	Christian	SEGES	Denmark	Technicien/expert élevage
Nieberg	Hiltrud	Thünen Institut	Germany	Chercheur / Observateur
Rahmann	Gerold	Thünen Institut	Germany	Chercheur / Observateur
Dorfner	Gerhard	LfL	Germany	Technicien/expert élevage
Eiter	Andrea Elisabeth	AbL	Germany	Technicien/expert élevage
Brinkmann	Jan	Thünen Institute	Germany	Chercheur / Observateur
Schütz	Sabine	Landwirtschaftskammer Nordrh	Germany	Technicien/expert élevage
Kneip	Christopher	Landwirtschaftskammer Nordrh	Germany	Technicien/expert élevage
Letzner	Kai	Niedersächsische Landesgesells	Germany	Technicien/expert élevage
Schnakenberg	Claus	Arbeitsgemeinschaft für Landbe	Germany	Technicien/expert élevage
March	Solveig	Thünen-Institut für Ökologische	Germany	Chercheur / Observateur
Piecha	Martin	Landwirtschaftliches Zentrum B.	Germany	Technicien/expert élevage
Rauch	Petra	LfL	Germany	Technicien/expert élevage
Zander	Ruud	Kipster farm	Netherlands	Eleveur
Claessens	Styn	Kipster farm	Netherlands	Eleveur
Bergstra	Tamara	Council on Animal Affairs	Netherlands	Expert
Marijke	de Jong	Dierenbescherming	Netherlands	Expert
Elderink	Jos	EKO	Netherlands	Expert
Morton-Taylor	Suzanne	Wakker Dier	Netherlands	Expert
Lena	Rohn	Dyrenes Beskittelse	Denmark	Initiative
Camilla	Toft Petersen	The Danish Veterinary and Food	Denmark	Technicien/expert élevage
Signe	Frese	COOP	Denmark	Retail
Serup	Tove	SEGES Økologi	Denmark	Technicien/expert élevage
Nass	Roland	Farm	Germany	Eleveur
Bruun	Peter	Greensgaard	Denmark	Eleveur
Simmelsgaard	Niels	Overtorp	Denmark	Eleveur
Möst	Josef	Moest elevage	Germany	Eleveur
Groes-Christianse	Michael	SEGES Erhvervsøkonomi	Denmark	Technicien/expert élevage
Rokkedahl	Mark	Rokkedahl	Denmark	Eleveur
Rokkedahl	Mark	Rokkedahl	Denmark	Eleveur
Deibjerg Kristense	Karsten	Tamaco	Denmark	Intermédiaire / grossiste
Fink	Bernhard	Fink élevage	Germany	Eleveur
Hestbjeg	Bertel	Hestbjerg Økologi ApS	Denmark	Eleveur
Simmelsgaard	Nielli	Farm	Denmark	Eleveur
Eriksen	Simme	Center for Frilandsdyr	Denmark	Technicien/expert élevage
Nannerup	Jens Peter	Danish Crown	Denmark	Technicien/expert élevage
Tagesen	Sören	HK scan	Germany	Contrôle labels
Roland	Thomas	COOP	Denmark	Retail
Zanders	Ruud	Kipster farm	Netherlands	Intermédiaire / grossiste
Frese	Signe	COOP	Denmark	Retail
Holmbeck	Paul	EcoConsultant	Denmark	Expert
Geissler	Gerhard	Elevage Geissler	Germany	Eleveur
Lengauer	Gerhard	Equipments Lengauer	Germany	Technicien/expert élevage
Hofmann	Philipp	Bayerische Landesanstalt für Lar	Germany	Technicien/expert élevage
Jais	Christina	Bayerische Landesanstalt für Lar	Germany	Technicien/expert élevage
Anzengruber	Andreas	Amt für Landwirtschaft	Germany	Technicien/expert élevage
Haible	Peter	Amt für Landwirtschaft	Germany	Technicien/expert élevage
Schneider	Norbert	Bayerische Landesanstalt für Lar	Germany	Technicien/expert élevage
Dettmer	Jochen	Neuland	Germany	Eleveur
Holke	André	Landwirtschaftskammer	Germany	Technicien/expert élevage
Offenberg	August	Coöperatieve vereniging Zonvar	Netherlands	Eleveur
Rosendaal	Joris	ESRO	Netherlands	Abattoir / grossiste
Tell	Willem	ESBRO	Netherlands	Abattoir / grossiste
vig Tramsdorf	Trine	Danisch food and agriculture co	Netherlands	Expert
van Horne	Peter	Wageningen University	Netherlands	Chercheur / Observateur
Meyer	Claudia	Amt für Landwirtschaft	Germany	Technicien/expert élevage
Nygaard	Christina	Ministry of Food, Agriculture and Fis	Denmark	Expert

7. Annexe 3: Fiches de reporting pour « Tierwohl »

Mengenmeldung der Verarbeitungsunternehmen in der Initiative Tierwohl "Verarbeitungsware mit ITW-Siegel"

Bitte beachten Sie beide Tabellenblätter.

Bitte den zutreffenden Zeitraum ankreuzen:

Zeitraum: Q1+Q2 (bis 15.10. melden)

Zeitraum: Q3+Q4 (bis 15.04. melden)

Eigene QS-ID:

Ware/Artikelgruppe	Lieferungen an Kunden (in kg Absatzmenge)			
	Kunde 1 [bitte Name des Kunde eintragen]	Kunde 2 [bitte Name des Kunde eintragen]	Kunde 3 [bitte Name des Kunde eintragen]	usw.
1. Blutwurst, Rheinische Blutwurst, Bauernblutwurst, Landblutwurst, Speckwurst, Flönz, Schwarzwurst *	348			
2. Schinkenmettwurst, Feldkieker *	568			
3. Teewurst, Teewurst Rügenwalder Art, Grobe Teewurst *	245			
4. Wiener, Bockwurst, Würstchen, Saftwürstchen, Cocktailwürstchen *	578			
5. Cornedbeef *	454			

Hinweis: Bitte nur ganze Zahlen angeben, Nachkommastellen bei KG-Angaben können nicht berücksichtigt werden.

* Artikelgruppen und Mengen wurden als Beispiel eingefügt. Bitte schreiben Sie die für Sie passenden Warengruppen (getrennt nach Tierart) in die Tabelle und löschen die nicht benötigten Zeilen/Einträge. Das nach QUID zuerst aufgelistete Fleisch der jeweiligen Tierart bestimmt die Zuordnung zur Tierart/Warengruppe.

Sur la fiche ci-dessus, les abattoirs, salles de découpe et transformateurs doivent indiquer en kilogrammes, les volumes vendus aux différents clients, par catégorie de produit

Sur la deuxième fiche les transformateurs indiquent les quantités achetées par fournisseur.

Rohware/Ware	Bezug von ITW Rohware/Ware (in kg)			
	Lieferant 1 [bitte Name des Lieferanten eintragen]	Lieferant 2 [bitte Name des Lieferanten eintragen]	Lieferant 3 [bitte Name des Lieferanten eintragen]	usw.
1. S3 (80/20 Fleisch-Fett-Verhältnis) *	7.348			
2. S12 (50/50 Fleisch-Fett-Verhältnis) *	4.568			
3. R2 (ohne Sehnen, bis 10% Fett) *	5.678			
3. Hähnchenbrust natur (frisch oder gefroren, unbehandelt) *	6.354			
4. Sonstiges (z.B. durchgehandelte Ware) *	5.548			

Hinweis: Bitte nur ganze Zahlen angeben, Nachkommastellen bei KG-Angaben können nicht berücksichtigt werden.

* Artikelgruppen und Mengen wurden als Beispiel eingefügt. Bitte schreiben Sie die für Sie passenden Warengruppen (getrennt nach Tierart) in die Tabelle und löschen die nicht benötigten Zeilen/Einträge. Das nach QUID zuerst aufgelistete Fleisch der jeweiligen Tierart bestimmt die Zuordnung zur Tierart/Warengruppe.

Bitte schicken Sie diese Excel-Datei an: initiative-tierwohl@bertelsmann.de

Versionsdatum: 22.03.2022

LES ÉTUDES

Évaluation des coûts de production des porcs et des poulets de chair sous
cahiers des charges «bien-être animal» et de leurs modalités de valorisation
édition mai 2023



Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR